

LA KOUUMIA

BULLETIN

DE L'ASSOCIATION

DES ANCIENS

DES GOUMS

MAROCAINS

ET DES

AFFAIRES INDIGÈNES

EN

FRANCE



ABONNEMENT ANNUEL : 150 FRANCS

Reconnue d'utilité publique - Décret du 25 février 1958 "J.O." du 1^{er} mars 1958

23 rue Jean-Pierre Timbaud, 75011 PARIS - Tél. : 01 48 05 25 32 - Fax : 01 48 05 94 64 - CCP 8813V50 Paris

N° de commission paritaire : 296-D-73 du 15-5-1972 - Routage 206

SOMMAIRE

ÉDITORIAL du Général Le Diberder	1
VOTRE ATTENTION S'IL VOUS PLAÎT	2
À propos de la plaquette du Musée des Goums	2
La charte	2
Congrès annuel de la Koumia	3
Message aux combattants en Indochine	3
CONSEIL D'ADMINISTRATION	5
ACTIVITÉS DES SECTIONS	11
Provence-Côte d'Azur	11
Rhône-Alpes	16
Marches de l'Est	21
DEVENIR DE LA KOUMIA	22
CARNET	26
IN MEMORIAM	27
Colonel Jean Delacourt	27
Lieutenant-Colonel de Monts de Savasse	29
HISTOIRE - MÉMOIRE	31
Lieutenant-Colonel Henry Blanckaert	31
INFORMATION - ÉVÉNEMENTS	43
L'année du Maroc en France : hommage à S. M. Hassan II en l'église Notre-Dame du Val de Grâce	43
RÉCITS	45
Les spahis	45
NOTES DE LECTURE	47
AVIS DIVERS	48

ÉDITORIAL

Année 2000..., la dernière d'un siècle tourmenté par les guerres, et témoin en même temps de prodigieuses avancées.

Si modeste qu'ait été notre engagement dans ce siècle, nous n'en fûmes pas moins des acteurs par notre participation à tous les conflits, et par l'œuvre accomplie au Maroc... et ailleurs. Acteurs aussi par notre souci de pérenniser au travers de notre association la geste des Tabors et des Affaires Indigènes et, par-là même, les valeurs que nous avons voulu propager.

En cette fin de siècle, La Koumia aura connu le retour à nos sources, au cours de cet inoubliable périple au Maroc, puis le transfert du musée des Goums et des Affaires Indigènes de Montsoreau à Montpellier, mais aussi, hélas, la disparition de nombre des nôtres.

L'an 2000 verra le développement d'une réflexion sur le « devenir de la Koumia », tant il est vrai qu'il faut savoir lire l'heure et que l'heure nous semble venue d'inviter nos descendants à recueillir le flambeau.

Déjà des équipes travaillent sur le sujet avec enthousiasme et conviction.

Une « **enquête-questionnaire** » adressée aux présidents de sections nous est revenue pleine de réponses très enrichissantes.

Aujourd'hui ? il convient que tous les membres de la Koumia, anciens, descendants, amis, soient eux aussi consultés sur ce problème majeur qui les concerne. C'est pourquoi je vous demande instamment, mes chers amis, de répondre à une nouvelle « **enquête-questionnaire** » plus ouverte que la précédente, que vous avez reçue ou que vous allez recevoir par courrier personnel.

Vos réponses, vos suggestions nous éclaireront et nous guideront pour la mise en place, dès la naissance du XXI^e siècle, si telle est votre volonté, avec le concours des anciens, d'une Koumia jeune, différente sûrement, mais gardienne de la mémoire, de l'idéal qui nous a animés, et des liens que nous avons tissés avec le Maroc.

Ma foi est entière dans le « devenir de la Koumia » car nous sommes peut-être la seule association à avoir intégré nos descendants. Certains déjà occupent avec talent des postes de responsabilité. Il convient, quand ce n'est pas encore le cas, qu'au siège comme dans les sections les anciens s'adjoignent des descendants et les préparent à prendre la relève.

Je compte sur vous tous,

YA ALLAH ou ZIDOU L'GUDDAM !

Général Georges Le Diberder

VOTRE ATTENTION S'IL VOUS PLAÎT

À PROPOS DE LA PLAQUETTE DU MUSÉE DES GOUMS À MONTPELLIER

Cette plaquette que tous ont reçue à la fin de l'année 1999 est sortie en même temps que le dernier numéro de La Koumia. Je n'ai pu alors que trop brièvement féliciter ses deux auteurs, le lieutenant-colonel Philippe Boudet et son fils le lieutenant-colonel Michel Boudet, du très beau travail qu'ils ont accompli, permettant ainsi, au fil des pages et des photographies, de restituer la « mémoire » d'une époque qui nous est chère.

Ceux d'entre nous qui, malheureusement, n'ont pu ou ne peuvent se rendre à Montpellier, découvrent au travers de cette plaquette ce qui a été reconstitué au musée de l'Infanterie afin que le musée de Montsoreau retrouve en partie sa splendeur, sur un espace, hélas trop réduit.

Ceux qui ont œuvré pour cette reconstitution n'en ont eu que plus de mérite. J'ai plaisir à rappeler que c'est pour l'essentiel au colonel Sornat que nous devons la réussite de cette opération.

Qu'il en soit à nouveau remercié, et que les colonels Boudet, père et fils, trouvent ici le témoignage de notre reconnaissance.

Général Le Diberder

LA CHARTE

Les adhérents de La Koumia reçoivent (gratuitement) la revue « La charte », notre association faisant partie de la « Fédération Maginot ».

La Charte serait heureuse de faire paraître des articles d'anciens goumiers sur des faits de guerre ou autres souvenirs.

Dernièrement est paru un très bel article sur le Caporal Roger Journes, du 11^e Tabor, fusillé par les Viets en Indochine. Cet article a d'ailleurs été repris dans le n° 155 de La Koumia.

La Charte - 24 bis Boulevard Saint-Germain - 75005 PARIS - Tél. : 01 40 46 71 40

CONGRÈS ANNUEL DE LA KOUMIA

Dernière minute :

Nous vous indiquons les dates du congrès qui aura lieu à **Marseille** les **samedi 3 et dimanche 4 juin 2000**.

Le programme complet vous sera adressé par courrier personnel dans les meilleurs délais.

MESSAGE AUX COMBATTANTS EN INDOCHINE (ET CEUX AYANT ÉTÉ EN CAPTIVITÉ) Écrire ensemble notre histoire

Chers Anciens d'Indochine,

Vous êtes nombreux à me faire savoir que vous avez aimé « Goulags Indochinois » : des faits réels, « bruts de décoffrage », écrits par ceux qui les ont vécus. Vous ajoutez très souvent qu'il faudrait faire de même pour toute la guerre d'Indochine.

À l'occasion de congrès, de rencontres ou le temps d'une dédicace de mon livre, je constate combien vous avez de choses passionnantes à exprimer, avec un souci d'authenticité et une mémoire vivace des faits, quels que soient votre grade, vos lieux de séjour, la durée de ceux-ci. Nous, les témoins de cette histoire, sommes encore là. Mais après ? Nos petits enfants se demanderont peut-être ce que nous faisons si loin. Quant aux écoliers du XXI^e siècle, ils risquent fort de confondre guerre d'Indochine et guerre de Crimée.

Ensemble, nous pourrions écrire cette histoire. Il faudrait nous organiser de manière pragmatique. Pour ma part, je vous propose de mettre mon expérience au service de ce projet que je verrais ainsi :

- le livre pourrait s'intituler : « **La guerre d'Indochine racontée par ceux qui l'ont vécue** ».

- il rassemblerait des souvenirs précis, de toutes natures avec le nom des personnes, les lieux, les dates, ainsi que, en nombre très réduit, cartes, schémas et photos,

- vous pourriez m'envoyer dès à présent, ce que vous avez déjà écrit,
- vous pourriez tranquillement prendre la plume pour relater vos souvenirs et m'envoyer vos écrits, vous pouvez également enregistrer une cassette audio ou vidéo,
- conservez une photocopie des écrits que vous m'envoyez. Ne vous dépossédez pas de vos originaux,
- il sera accusé réception de tout envoi,
- faites confiance à un comité de lecture pour lire vos écrits, les mettre en forme et les recalibrer si nécessaire, les classer dans l'ordre chronologique (d'où l'importance de dater vos souvenirs),
- il faudrait se donner une contrainte de temps qu'il me paraît raisonnable de fixer ainsi : un envoi de textes ou cassettes, dès maintenant et jusqu'au 10 mai 2000, et une sortie du livre en fin d'année 2000,
- l'éditeur France-Empire, serait pressenti pour publier cet ouvrage.
- les droits d'auteurs seraient reversés à une institution qui viendrait en aide aux populations que nous avons connues et aimées.

Ce livre, son intérêt, son audience, dépendent d'abord de vous. Aussi, si vous estimez que nous avons individuellement et collectivement un devoir de mémoire à remplir, tout particulièrement envers nos camarades qui sont morts pour la France, là-bas, ce message devrait vous intéresser.

Fraternellement.

Amédée Thévenet
16 rue Thénard - 69008 Lyon
Tél. : 04 78 74 62 10 - Fax : 04 72 78 79 58

(Appel diffusé à toutes les Associations d'anciens d'Indochine, en mars 1999 par J-J Beucler, Président du Comité d'entente)



Pensez à régler votre cotisation de l'an 2000

Cotisation : 50 F

Bulletin : 150 F

Total : 200 F

par chèque à l'ordre de la Koumia

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 7 MARS 2000

Le Conseil d'Administration se réunissait le 7 Mars 2000 à 17 heures au Mess des Officiers de la Gendarmerie à Paris.

Le Général Le Diberder souhaite la bienvenue aux membres présents et note que leur nombre permet la délibération de l'ordre du jour.

1 - Le général demande si des remarques ont été formulées sur le compte rendu du dernier conseil d'octobre. Rien n'étant signalé, les délibérations de ce conseil sont acceptées.

2 - Le Général se lève et lit la liste des adhérents décédés depuis le dernier Conseil d'Administration. Il s'arrête rappelant les rôles tenus par le passé par Madame Marie-Louise Brault-Chanoine et par le Colonel Delacourt au siège de la Koumia. Une minute de silence est respectée par tous les membres présents.

3 - Le Général félicite son ami Gérard de Chaunac-Lanzac pour sa promotion au grade de Commandeur de la Légion d'Honneur ainsi que le Commandant Jacques Guyomar pour sa promotion d'officier dans l'Ordre national du Mérite.

4 - La situation du budget au 31 décembre 1999 est étudiée par tous les membres présents du Conseil d'Administration et, à part quelques remarques de détail, elle est approuvée dans son ensemble.

5 - La situation des effectifs fait ressortir une fois de plus l'écart toujours trop considérable existant entre le nombre d'adhérents et la rentrée des cotisations et ceci malgré les rappels maintes fois répétés.

6 - Le Général Le Diberder aborde le chapitre des activités des sections. Il rappelle que chaque adhérent doit maintenant répondre à un questionnaire permettant de faire la synthèse des avis formulés par tous sur l'avenir de l'association La Koumia et ses nouvelles orientations dans les années à venir.

6-1 - Activités du bureau :

Participation aux messes du Souvenir pour le Maréchal Juin et le Maréchal de Lattre.

Participation du Général Le Diberder au Sénat à deux colloques sur le Maroc le 15 novembre et le 6 décembre.

6-2 - Musée de Montpellier :

Le Général a proposé au Général de Castet, président de l'AMI (Amis du Musée de l'Infanterie

de Montpellier), la candidature du Colonel Daniel Sornat comme représentant de la Koumia au sein du Conseil d'Administration de l'AMI en remplacement du Colonel Alby qui a sollicité sa relève.

Le Général félicite chaleureusement le Commandant Boudet et son fils le Colonel, membre de notre Conseil d'Administration, pour la réalisation de la plaquette sur l'histoire des collections du Musée des Goums.

6-3 - Section Rhône-Alpes :

Le Colonel Magnenot expose comment il a réussi à intéresser les autorités locales et les autorités marocaines du Consulat à l'Année du Maroc. Le Général le félicite de ses activités.

6-4 - Section Côte d'Azur :

Le Commandant de Latour expose les démarches qu'il a entreprises auprès de la municipalité de Marseille pour l'édification du Monument à la gloire des GTM Sur le plan financier les frais seront couverts pour moitié par la municipalité et pour l'autre moitié par le Souvenir Français.

Le Commandant de Latour expose les démarches qu'il entreprend pour l'Assemblée Générale de la Koumia de l'An 2000. La date n'est pas fixée car Monsieur le Maire de Marseille ne l'a pas encore précisée, mais nous espérons qu'elle se situera dans la deuxième moitié du mois de Juin.

6-5 - Section Languedoc-Roussillon :

Le Colonel Sornat nous a appris la réunion prochaine de la section sous la présidence du Colonel Fages qui a le ferme espoir de réussir.

6-6 - Marches de l'Est :

Les adhérents se sont réunis pour réfléchir au « devenir de la Koumia ».

Les comptes rendus des activités des autres sections seront publiés dans le bulletin au fur et à mesure de leur transmission.

7 - Le Général se félicite de l'acceptation par le Contrôleur général Sornat de faire partie du Conseil d'Administration. Celui-ci demande qu'une étude soit menée pour une modification des statuts de la Koumia lors d'un prochain Conseil d'Administration afin de la présenter à la prochaine Assemblée générale, la Fondation Koumia-Montsoreau n'existant plus.

Puis il félicite tous ceux qui participent aux réunions sur l'avenir de la Koumia et qui vont participer à la réunion qui se déroule immédiatement après ce CA. Il remercie Xavier de Villeneuve du rôle qu'il a accepté pour animer ces réunions.

8 - Le Général demande aux membres de la Koumia d'être nombreux à la cérémonie du ravivage de la Flamme le 11 mars à l'Arc de Triomphe en l'honneur du Général Giraud.

9 - Questions diverses :

- Le Général Le Diberder a tenu à remercier à nouveau le Colonel Boudet, présent, et son père, de l'excellent travail qu'ils ont fourni pour créer et faire éditer la plaquette du Musée des Goums et des AI de Montpellier. Le Colonel Boudet a indiqué qu'un nouveau tirage à 1 000 exemplaires coûterait 4 525 F TTC.

- Réédition des cartes postales de goumiers : la collection étant épuisée, et les clichés ayant disparu, il convient d'étudier le coût d'une réédition. Le Colonel Daniel Sornat propose de consulter un peintre dessinateur qui a travaillé pour le musée.

- Goumiers tués lors des différentes campagnes : certains s'étonnent que leurs noms ne soient pas inscrits sur le Mémorial. Il semblerait que l'on n'en connaisse pas la liste nominative accompagnée des grades et dates et lieux de décès. Le Lieutenant-Colonel Boudet pense que le BECAM serait en mesure de faire cette recherche.

Plaques et monuments : Il est demandé aux présidents de section d'essayer d'en faire l'inventaire dans leurs régions respectives. À ce sujet, le Général Le Diberder tient à souligner l'attention et le soin qu'apportent au respect de la Mémoire les sections « Marches de l'Est » et « Provence-Côte-d'Azur ». Il tient à en féliciter le Capitaine Scotton et le Commandant Boyer de Latour, rappelant au passage que le Monument de la Croix des Moinats, monument phare des Goums, fait l'objet de très nombreuses cérémonies grâce à la vigilance des présidents successifs de la Section Marches de l'Est. C'est bien cela le culte de la Mémoire.

10 - Effectifs :

L'effectif des adhérents de la Koumia a été communiqué au Conseil. Celui-ci a déploré que les descendants ne représentent qu'un effectif d'environ 150 adhérents. Nombre d'entre eux se sont éloignés de la Koumia, semble-t-il, à la suite de la fusion il y a quelques années. Il a été décidé de demander aux descendants dans le cadre du « devenir de la Koumia », de faire une campagne permettant de récupérer ceux qui se sont éloignés, et d'en recruter d'autres.

Les présidents de section devront porter leur effort dans ce sens.

Aucune autre question n'étant soulevée, le Général déclare le Conseil d'Administration terminé.

Le dîner qui a suivi rassemblait 84 personnes dont de nombreux descendants.

Le Général Le Diberder avait convié à ce dîner le Général d'Armée de Percin, Président du Souvenir Français, Monsieur Kenbib, attaché culturel à l'Ambassade du Maroc en France et le Docteur Boussagol.

Compte d'exploitation au 31 décembre 1999		
	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Cotisations et bulletins	107 901	242 957
Cotisations		22 130
Abonnements		63 990
Dons		156 837
Bulletins	107 901	
Subventions	5 000	0
Aides reçues		
Aides données	5 000	
Produits financiers	0	96 723
Intérêts		96 723
Insignes, foulards, livres	2 880	16 393
Fonctionnement	230 228	0
Musée	153 216	
Fonctionnement	23 823	
Loyer et charges	46 021	
PTT	7 168	
Assemblée générale	1 504	24 454
Cérémonies diverses	115 584	65 566
Repas des CA	91 106	59 166
Cérémonies/Plaques	17 083	6 400
Divers	7 395	
Régularisation	135 916	0
Réévaluation portefeuille	135 916	
Variation de trésorerie	(215 320)	
Dotations et stocks	31 200	0
Dotations aux amortissements	1 200	
Variation de stocks	30 000	
Total	630 213	446 093
Déficit d'exploitation	(184 120)	

Écart/budget 1999							
Dépenses	<i>Prévu 1999</i>	<i>Réalisé 1999</i>	<i>Écart</i>	Recettes	<i>Prévu 1999</i>	<i>Réalisé 1999</i>	<i>Écart</i>
Fonctionnement	30 000	23 823	(6 177)	Cotisations	35 000	22 130	(12 870)
Loyers et charges	35 000	46 021	11 021	Abonnements	80 000	63 990	(16 010)
Frais postaux	10 000	7 168	(2 832)	Dons	15 000	156 837	141 837
Bulletins	100 000	107 901	7 901	Insignes et livres	30 000	16 393	(13 607)
Aides	35 000	5 000	(30 000)	Cérémonies-Repas	50 000	90 020	40 020
Insignes et livres	40 000	2 880	(37 120)	Produits financiers	100 000	96 723	(3 277)
Repas-cérémonies	70 000	109 693	(39 693)				
Musée	170 000	153 216	16 784				
Divers		7 395	(7395)				
Réévaluation portefeuille		135 916	(135 916)				
Réévaluation stocks		30 000	(30 000)				
Dotation amortissements		1 200	(1 200)				
Total	490 000	630 213	(254 627)	Total	310 000	446 093	136 093
Déficit	(180 000)	(184 120)					

Bilan au 31 décembre 1999				
Actif	Actif brut 31/12/99	Amortissement 1999	Actif net 31/12/99	Actif net 31/12/98
Mobilier	8 000	5 400	2 600	4 800
Stocks	53 639		53 639	83 639
Timbres	150		150	150
Portefeuille	1 836 542		1 836 542	1 972 458
Compte épargne	5 107		5 107	4 669
Disponible et caisse	56 920		56 920	73 362
Total	1 960 358	5 400	1 954 958	2 139 078
Passif	31/12/99		31/12/98	
Report excédent précédent		2 139 078		1 421 280
Excédent/Déficit de l'année		(184 120)		717 798
Total		1 954 958		2 139 078

Budget 2000			
Dépenses	Prévu 2000	Recettes	Prévu 2000
Fonctionnement	25 000	Cotisations	25 000
Loyers et charges	40 000	Abonnements	65 000
Frais postaux	7 000	Dons	15 000
Bulletins	100 000	Insignes et livres	15 000
Aides	5 000	Cérémonies-repas	90 000
Insignes et livres	5 000	Produits financiers	100 000
Repas-cérémonies	100 000		
Frais d'installation/musée	10 000		
Total	292 000	Total	310 000
Excédent	18 000		

ACTIVITÉS DES SECTIONS

SECTION PROVENCE-CÔTE D'AZUR

INAUGURATION D'UNE PLAQUE DU SOUVENIR À LARAGNE-MONTEGLIN Le 11 septembre 1999

La section Provence a procédé le 11 septembre 1999 au dévoilement d'une plaque sur les murs de la ferme ayant servi de PC au 2^e GTM du 8 au 20 septembre 1944.

C'est le commandant Henri Bellon, ancien officier du 2^e GTM (1^{er} Tabor 58^e Goum) qui a initié ce projet.



La plaque sur la ferme de Monsieur Truphème

Né au hameau « Les Hostes », à quelques kilomètres au sud de Laragne, il avait proposé au Colonel Boyer de Latour de s'installer dans sa région. La ferme de son cousin Abel Truphème était choisie pour établir le PC et loger les services d'État-Major.

Une base logistique importante était implantée sur les terres dépendantes pour ravitailler les troupes américaines et françaises dans leur progression vers le nord.

Les cantonnements des 1^{er}, 6^e, et 15^e Tabors s'effectuaient dans les villes et villages voisins : Sisteron, Eyghians, Mison, Ribiers, Ventavon...

Après les durs et meurtriers combats menés par les 1^{er}, 2^e et 3^e GTM pour libérer Marseille, ce fut pour les Goumiers une courte période de repos mise à profit par les cadres pour revoir leurs familles quand cela était possible.

En l'absence du concours officiel de la mairie, la réussite de cette manifestation est due au dynamisme et à l'action d'une équipe locale qui s'est beaucoup investie.

Le Commandant Bellon, M. Auguste Truphème fils d'Abel décédé, M. Joseph Long, ancien goumier et correspondant local du Dauphiné Libéré, les membres de leurs familles, les Associations d'Anciens Combattants et Résistants se sont mobilisés pour informer les élus et la population pour les convier à cette manifestation du souvenir.

Les articles parus les 9, 11 et 14 septembre, grâce à M. Long, dans le Dauphiné Libéré, montrent l'intérêt suscité par cette cérémonie, 55 ans après cette période qui a vu le séjour de ces montagnards berbères du Maroc venus participer à la Libération de la France.

Le 11 septembre, à 10 heures, l'abbé Paul Delaporte disait une messe à l'intention de tous les combattants de la libération dans une petite chapelle proche de la ferme. Il terminait l'office en lisant, très ému, la prière pour nos Frères Marocains.

Après la messe, le Président de section, le Commandant Bellon, M. Truphème, et les membres de La Koumia accueillait, devant la plaque recouverte des drapeaux français et marocains, les Autorités civiles et militaires, les Présidents d'Associations et leurs Porte-Drapeaux (22 en tout) ainsi que les anciens combattants et résistants. La population était venue nombreuse en famille.

Le Président les remerciait de leur participation et leur présentait le déroulement de la cérémonie.

Il rappelait le souhait du Commandant Bellon, enfant du pays, de voir rappeler, avec l'inauguration de cette plaque le souvenir de ses compagnons français et marocains du 2^e GTM qui, depuis 1942, participaient aux combats de la 2^e Guerre Mondiale en : Tunisie, Corse, Italie, Ile d'Elbe, France et Allemagne.

De nombreux cimetières jalonnent leur route glorieuse. Ils ne doivent pas rester les seuls. C'est la raison pour laquelle la section Koumia-Provence a organisé cette manifestation. Celle-ci fait suite à celle organisée le 20 août dernier, au Col de l'Ange, où une stèle a été érigée pour marquer le passage du 2^e GTM avant les combats de Libération de Marseille et de sa région.

Ainsi les passants pourront se rendre compte des traces laissées par ces hommes de l'Armée d'Afrique sur le sol français, dans leur combat pour l'Honneur et la Liberté.

Le souvenir du Général Augustin Guillaume, montagnard du Quéras, Commandant des 1^{er},

2^e, 3^e et 4^e GTM. est rappelé en présence du capitaine Guillaume son neveu et en l'absence pour raison de santé de l'abbé Cler, neveu du général.

Les combats menés par le 1^{er} GTM, du colonel Leblanc, dans le Briançonnais et le Quéras étaient évoqués. Le bilan des pertes du 1^{er} GTM s'établit ainsi : 10 tués (dont 2 officiers français et 8 goumiers marocains), 36 blessés (dont 2 officiers, 3 sous-officiers français et 31 goumiers marocains). Le lieutenant-colonel de Colbert, commandant du 3^e Tabor devait être mortellement blessé le 15 septembre 1944 au Roux d'Abries.

En présence d'anciens résistants des maquis et Bataillon Morvan, de l'AS, des maquis de Champsaur et de Pomet, le souvenir de l'action de la Résistance, maîtresse du pays, était rappelé :

- Dépôt d'une croix de Lorraine aux fleurs bleu, blanc, rouge par les maquisards de Pomet le 11 novembre 1943 à 7 heures du matin, malgré l'interdiction et la surveillance exercée à partir de 8 heures, au monument aux morts de Laragne.

La bataille de Montclus des 19 et 20 juin 1944 où 14 résistants du Bataillon Morvan furent tués par une troupe SS venue de Gap.

La délivrance le 19 juillet 1944 de résistants enfermés dans la citadelle de Sisteron, par des maquisards déguisés en gendarmes.

Les noms des résistants morts en déportation étaient cités : Bombard, Demichellis, Gabert, Richier Albert et Georges, Spaggiari, Trinquier Isaac et Léon. Âgé de 100 ans, M. Trinquier, membre de la famille et frère du Colonel Trinquier commandant de la Brigade parachutiste en Cochinchine en 1947-1949, était présent.

Au total la résistance, dans le secteur, compte dans ses rangs 38 tués, 3 disparus et 8 déportés.

L'action conduite par la 6^e Armée américaine du général Truscott est rappelée avec la Task-Force « Buttler » Brigade de Cavalerie Motorisée lancée le 18 août 1944 sur la route Napoléon, par Castellane, Barrême, Digne, et arrivée le 19 août à Sisteron avec une prise de contact avec les maquisards de la région, avant de rejoindre la zone des combats de Montélimar.

Après l'évocation de cette période glorieuse, les commandants Boyer de Latour et Bellon procèdent au dévoilement de la plaque.

L'Abbé Delaporte bénit cette plaque. Une gerbe est ensuite déposée par le Président de la section, le commandant Bellon et le premier adjoint de la mairie de Laragne.

Une minute de silence est observée suivie par l'exécution de la Marseillaise par la fanfare de Laragne que préside M. Auguste Truphème.

Le Chant des Tabors est interprété avec beaucoup de talent et de force par un chanteur de la fanfare.

Puis l'assemblée accompagne ce chanteur pour le chant « C'est nous les Africains ».

Il faut noter l'intérêt des participants pour cette manifestation et la chaleur de l'accueil réservé aux anciens goumiers présents dont un marocain M. Chaffar habitant le Luc en Provence.

Le commandant Boyer de Latour remerciait chaleureusement les participants et les conviait à la réception offerte par M. Auguste Truphème.

Après cette réception, un couscous royal était offert aux 120 invités de M. Truphème, dans une salle du camping, dans une chaude ambiance d'amitié et de fraternité.

Aux cérémonies du Col de l'Ange ou de Laragne, la section Provence a été représentée par Bres, Jachet, Mugnier, Thomas, Bellon, Mairot, Busi, Nicolas, Long, Chabert, Delaage, Alvernhe, Spillman, (père et fils), M^{mes} Wartel, Merlin, Marie-France et Christine nées Boyer de Latour, François et Patricia Boyer de Latour.

Fait à Callian le 21 novembre 1999
Commandant Boyer de Latour



Monsieur Auguste Truphème, propriétaire de la ferme sur les murs de laquelle la plaque rappelant le séjour du 2^e GTM a été posée, souhaiterait créer un petit musée du souvenir se rapportant à l'histoire et aux combats des GTM pendant la 2^e guerre mondiale.

Il serait heureux de pouvoir ainsi contribuer à la transmission du « devoir de mémoire » aux futures générations.

Les sociétaires de La Koumia, qui souhaiteraient participer à cette création, peuvent lui envoyer tous documents, photographies, fanions, insignes, vêtements militaires ou objets, se rapportant à cette époque, à l'adresse suivante :

M. Auguste Truphème
Camping
26 avenue de Monteglin
05300 Laragne

Rabat le 11/2 NOV 1999



ROYAUME DU MAROC
FORCES ARMÉES ROYALES
ETAT MAJOR GÉNÉRAL
COMMISSION MAROCAINE D'HISTOIRE
MILITAIRE

N° 694 /C.M.H.M.

A

Monsieur le Commandant (e.r) Georges BOYER DE
LATOUR, Président de la Section Koumia Provence
- FAYENCE -

Mon Commandant,

Lors du colloque international organisé au Sénat à Paris, vous avez eu la grande amabilité de me transmettre les photos souvenir des cérémonies de pose de plaque à Laragne-Monteglin et de l'inauguration d'une stèle au Col de l'Ange à Cuges les Pins (Bouches du Rhône).

En vous en remerciant bien vivement, permettez-moi mon commandant de saluer vivement cette belle initiative qui contribue, tout en réhabilitant le devoir de mémoire, à rendre un juste hommage à l'action méritoire du 2°G.T.M dont les sacrifices consentis par les redoutables goumiers marocains conduits, par le colonel Pierre Boyer de LATOUR, ont permis la libération de la France.

Si les aléas de programmation ne nous ont malheureusement pas permis de nous faire représenter à ces manifestations historiques, nous avons pu néanmoins, grâce à votre envoi et à travers les coupures de presse, apprécier le succès de ces cérémonies et tout l'intérêt qu'elles ont suscité.

En vous en félicitant, je vous prie mon Commandant de croire à l'expression de mon cordial souvenir.



Le Général Bouchaib ARROUB
Président de La Commission Marocaine
d'Histoire Militaire

SECTION RHÔNE-ALPES

Le Temps du Maroc Franco Marocain *organisé par la section Koumia Rhône-Alpes* *à Lyon le 25 mai 1999*

La Koumia Rhône-Alpes se devait d'organiser un « Temps du Maroc » à Lyon en collaboration avec Monsieur le Consul Général du Maroc à Lyon et Monsieur Mohamed Seghrouchni.

« Devoir de Mémoire - Leçon d'histoire du Maroc »

Cette manifestation fait suite :

- à l'Assemblée générale de La Koumia à Marrakech le 29 mai 1995 ;
- à l'audience accordée par le Roi Hassan II à la délégation de la Koumia conduite par le général Le Diberder, Président National le 2 juin 1995 ;
- à l'allocution du Consul Général du Maroc prononcée au congrès annuel de la Koumia le 16 Mai 1998 à Lyon.

L'Association des Anciens Goumiers Marocains et des Affaires Indigènes (AI) a adopté la Koumia (poignard) comme symbole souvenir d'une histoire commune en témoignage de reconnaissance à feu sa majesté Mohamed V et aux Marocains, pour leur sacrifice suprême pour la liberté de la France.

Programme de la journée franco-marocaine du mardi 25 mai 1999

13 h 30 Cimetière National de la Doua à Lyon : Carré des Musulmans : Minute de recueillement - Versets du Coran par le Consul Général - Dépôt de gerbes et prière pour nos frères marocains par le Président de la Section Koumia.

14 h 30 Quartier Général Frère à Lyon : Cérémonie aux couleurs franco marocaines hissées conjointement ; Hymne marocain ; Marseillaise ; Chant des Tabors par la musique militaire régionale ; 1^{er} couplet du chant des Tabors par le président de section ; 3 membres de La Koumia en djellaba ; Fanion de section.

15 heures Cercle des Officiers au Quartier Général Frère : Visite commentée des vitrines du Musée du Souvenir militaire de Lyon : le Maroc, Lyautey, les Goums, la Koumia à Marrakech, audience du Roi du Maroc.

15 h 30 à 17 h 30 Salon du Cercle des Officiers : Extraits de l'évocation de Lyautey, de sa politique du Protectorat, par Monsieur Lapra, délégué régional de la Fondation Lyautey :

« Monsieur le Consul général, Madame la Vice-Consul,

Les représentants des hautes autorités civiles et militaires qui vous entourent comprendront que lors de cette journée du Maroc je m'adresse d'abord à vous et leur adresse ensuite un salut collectif sans méconnaître les amitiés dont je suis honoré parmi elles.

Cette journée du Maroc va être l'occasion d'entendre le témoignage du colonel Magnenot, Président de la Koumia, sur son expérience vécue au sein des tribus marocaines de l'Atlas qu'il administrait.

Pour situer Lyautey dans l'histoire du Maroc, je rappellerai que nommé en 1912 après la signature du traité du Protectorat, premier Résident Général de France, il a pendant les treize ans de son proconsulat, exercé ses fonctions auprès du Sultan Moulay-Youssef, père du Roi Mohamed V et grand-père du Roi Hassan II.

Le Sultan Moulay-Youssef a eu le mérite pendant toute cette période et même après le départ de Lyautey, de répondre aux grands égards que celui-ci lui témoignait par une confiance totale.

Moulay-Youssef a su comprendre mieux que certains politiques et militaires français, l'esprit brillant et complexe de Lyautey et la flamme qu'il apportait dans son dévouement total à ce Maroc qu'il aimait.

La longue carrière de Lyautey a été caractérisée dans tous les postes où il a été placé par un souci constant de la compréhension de ses interlocuteurs.

Une campagne de deux ans en Algérie comme lieutenant des hussards lui a donné une intuition des problèmes de la France et de l'Afrique du Nord ; il y fut impressionné par la piété collective des foules musulmanes.

Après des séjours en Indochine à l'école de Gallieni, puis en Algérie, nommé Général de Division, il est heureusement désigné comme premier Résident Général de France au Maroc lors de la signature du Traité de Protectorat en 1912 à l'incident d'Agadir.

La même année il écrit à un de ses intimes : « L'Afrique du Nord est musulmane et profondément attachée à sa foi... Je me donne à ma mission en respectant sa foi et ses coutumes. »

Le Maroc avait alors une capitale itinérante. Lyautey choisit de la fixer à Rabat dont il fait dessiner l'urbanisme en même temps que d'autres villes nouvelles en ayant soin d'harmoniser leur extension en respectant les médinas.

Dès 1913 il fait édicter des règles pour la sauvegarde du patrimoine architecturale du Maroc.

La signature du traité de Protectorat avait suscité un afflux de colons. Le premier souci de Lyautey fut de l'endiguer pour que les Marocains ne soient pas spoliés par une détermination incertaine de leurs titres de propriété. Dès le mois de mai 1913 il fait établir un dahir instituant un régime d'immatriculation des immeubles, délimitation topographique et bornage.

Le 27 janvier 1920 Lyautey prend l'initiative de soumettre au sultan Moulay-Youssef un dahir créant l'Office chérifien des phosphates et attribuant à l'État Marocain l'entière responsabilité de l'exploitation des phosphates qui sont la richesse minière du pays.

Le 14 avril 1925 devant le Conseil marocain de la Politique réuni à Rabat, le Maréchal Lyautey s'exprima en ces termes : « Il est à prévoir que dans un temps plus ou moins lointain l'Afrique du Nord se détachera de la métropole. Il faut qu'à ce moment-là les regards continuent à se retourner avec sympathie vers la France ».

L'année dernière devant le Congrès national de la Koumia, vous avez Monsieur le Consul Général, rappelé le message du Roi Mohamed V du mois de septembre 1939 qui d'une façon chevaleresque répondait à ce vœu du Maréchal Lyautey : « Nous étions liés à la France dans les temps de l'opulence, il est juste que nous soyons à ses côtés dans l'épreuve. »

Vous avez rappelé aussi avec quelle générosité les Marocains ont répondu à l'appel de leur Souverain.

Je vous remercie de m'avoir permis d'évoquer ces deux grandes pensées qui ont si bien exprimé l'une et l'autre ce qui a réuni le Maroc et la France. »

Le Délégué Régional de la Fondation Lyautey
M. Léon Lapra

Allocution de Monsieur Mohamed Seghrouchni, Consul Général

Monsieur l'Adjoint au Maire,

Monsieur le Président Régional de la Koumia, le colonel Magnenot,

Mesdames et Messieurs,

« Je voudrais tout d'abord exprimer ma joie de voir la Koumia célébrer le temps du Maroc en organisant ce colloque portant sur des témoignages relatifs à l'histoire militaire franco marocaine.

Cet intérêt porté au Maroc n'est en fait qu'un reflet de l'état d'esprit qui s'est développé aussi bien chez les militaires français au Maroc que chez les militaires et gومiers marocains dans l'Armée française et en France, une fraternité d'arme qui imprime sur l'âme de tout un chacun l'obligation et le devoir du souvenir.

Cette manifestation que vous organisez aujourd'hui Monsieur le Président, votre association l'a souhaitée et voulu pour rendre hommage aux partenaires marocains qui ont combattu avec les forces françaises pour la libération de la France et le triomphe des idéaux de la liberté partout ailleurs.

Dès que notre consulat a pris connaissance de votre projet il n'a pas hésité à l'encourager et l'a retenu pour faire partie des dizaines de manifestations programmées dans le cadre du temps du Maroc dans toute la région Rhône-Alpes.

L'histoire se façonne par les actions des hommes.

Français et Marocains ont au cours du Temps du Maroc, en France et ailleurs, ensemble écrit plusieurs chapitres de l'histoire des relations franco marocaines.

Il est inutile de passer en revue, ici, les réalisations des uns et des autres mais il est opportun de souligner combien il est important de ne pas oublier et de rien oublier pour mieux préserver l'avenir.

Si les périodes sombres et sanglantes de l'histoire de ce siècle semblent être révolues, il n'empêche que la vigilance doit rester de rigueur pour épargner au monde et à nos pays des maux sociaux ravageurs.

Les comportements dignes de nos dirigeants et nos leaders durant les années horribles de la première et la deuxième guerre mondiale devraient guider de nos jours les pas de tous les

acteurs pour les inspirer et réaliser les inspirations légitimes des uns et des autres et débusquer, désamorcer tous les pièges susceptibles d'être dressés sur les chemins de la coopération fructueuse et bénéfique entre les peuples.

Les membres de votre association connaissent mieux que quiconque le Maroc, ce pays si proche et si peu connu des Français d'une façon générale.

De ce pays, vous connaissez et le relief de sa géographie, et son climat sociologique et le tempérament de son peuple qui a su et pu quels que soient les aléas de l'histoire rester fidèle à l'amitié, regardant confiant vers l'avenir, un avenir qui rapprochera davantage le Maroc et la France.

C'est aussi dans cette perspective que le Maroc, ce pays du couchant, se donne en spectacle dans l'hexagone dans le cadre de l'année du Maroc.

Un projet initié par les plus hautes autorités marocaines et françaises, à savoir Sa Majesté le Roi Hassan II et son Excellence le Président de la République Jacques Chirac.

Il s'agit d'organiser à travers tout le territoire français et durant toute l'année 1999 plusieurs centaines de manifestations pour faire connaître le Maroc, faire découvrir par le peuple français la richesse et la diversité de ce pays et montrer comment vit-il pleinement sa modernité tout en restant profondément attaché à ses traditions et son histoire millénaire.

Puisse le colloque d'aujourd'hui et les personnalités ici présentes apporter leur contribution, j'en suis personnellement convaincu. »



Le 12 janvier 2000 M. Abdelfattah Amoun, nouveau Consul général du Royaume du Maroc à Lyon qui succédait à M. Mohammed Seghrouchni, au cours d'un échange de vœux a manifesté son intention de maintenir les relations amicales avec la France.

SECTION DES MARCHES DE L'EST

La section des Marches de l'Est a pris conscience du problème de l'avenir de La Koumia en recevant votre courrier.

- Une réunion de camarades a été organisée le 10 janvier à la délégation militaire à Épinal :

- 3 descendants sur 5 de la section étaient présents. Lieutenant-colonel Sornat - Thiabaut - Scotton J-M.

- 6 anciens goumiers sur 18 ont répondu à l'invitation, mais tous ont retourné le questionnaire.

Des réflexions très intéressantes ont été relevées, à la réunion et sur les questionnaires. Les 3 descendants présents à Épinal ont fourni des idées essentielles de la position qui sera la leur.

De gauche à droite : Thiabaut, Scotton, Leduc, Sornat, Brocherez, Munier, Silvestre.



DEVENIR DE LA KOUMIA

RÉUNION DU 7 MARS 2000

Le général Le Diberder ouvre la séance en rappelant en ces termes l'objet de cette importante réunion :

« C'est à l'assemblée générale de la Koumia, le 19 juin 1999, que fut prise la décision d'ouvrir une réflexion sur le « devenir » de la Koumia.

Dès la rentrée de septembre le bureau décida l'envoi à tous les présidents de sections d'une « **enquête-questionnaire** » sur ce sujet, et en informa les membres du conseil.

Le 26 novembre le président et le bureau réunissaient un certain nombre de descendants de la région Paris-Île de France et proposaient des orientations qui leur permettraient de discuter, **entre eux, descendants**, de leur volonté de poursuivre l'action de la Koumia, et d'assurer, le moment venu, la relève des anciens.

Le 18 janvier 2000, les descendants se sont réunis. Leurs conclusions sont encourageantes, des points d'ordre juridique ont été soulevés qui pourront être facilement résolus, de nombreuses questions restent posées, mais la volonté de poursuivre s'est nettement exprimée.

À leur demande, et à la suite des retours pleins d'enseignements du questionnaire qualitatif envoyé aux présidents de sections, il a été décidé d'adresser une seconde « **enquête-questionnaire** », quantitative cette fois, à l'ensemble des membres de La Koumia.

Ce questionnaire envoyé le 22 février devra être retourné avant le 31 mars à Madame Marie Gallego-Lecomte, descendante. Celle-ci ayant professionnellement l'expérience de ce type d'enquête a accepté, disposant des moyens techniques, d'en assurer l'exploitation.

Les résultats vous seront communiqués lors de l'assemblée générale du mois de juin prochain.

Je propose maintenant, avant d'ouvrir le débat, que Xavier de Villeneuve fasse une synthèse des retours de la première « enquête-questionnaire ».



RÉSULTATS DE LA PREMIÈRE ENQUÊTE-QUESTIONNAIRE

Xavier de Villeneuve rappelle que cette enquête qualitative a été adressée aux seuls présidents de sections. Ceux ci, pour un certain nombre d'entre eux, ont invité des adhérents à participer à la réflexion sur le problème posé.

Voici une synthèse établie à partir de 58 réponses reçues :

Section Aquitaine. Commandant Servoin. Il n'y a que deux descendants dans ma section : s'il en est de même ailleurs, j'exprime quelques doutes sur la relève des anciens par les descendants. Je pense que les anciens peuvent « durer » jusqu'à 2010.

Section Corse. M. Bonacoscia. Nous ne sommes pas très nombreux pour envisager la relève, mais si la Koumia devait disparaître, il serait créé en Corse une amicale de la Koumia.

Section Languedoc. Commandant Brassens. La relève doit être progressive dans une organisation à reconsidérer, dans laquelle les descendants seconderaient les anciens.

Il serait souhaitable de créer à Montpellier une délégation permanente et inamovible dont le responsable serait le colonel Daniel Sornat.

Section Pays de Loire. Lieutenant-Colonel de Bouvet. En raison du petit nombre de descendants, la Koumia ne devrait-elle pas s'orienter vers une fusion avec d'autres associations d'anciens d'AFN, ou créer une association commune avec les Amis du Musée de l'Infanterie de Montpellier ?

Section Pyrénées. Adjudant-Chef Bory. Poursuivre pendant trois ans l'activité de la Koumia et créer une représentation à Montpellier avec le musée de l'Infanterie.

Section Languedoc-Roussillon. Colonel Fages et Colonel Daniel Sornat. Peut-il y avoir relève avec un si petit nombre de descendants ? Ceux-ci pourraient créer une association « Souvenir des Goums et des Affaires Indigènes ». La solution « descendants » ne ferait que repousser le problème d'une vingtaine d'années. Pourrait-on espérer alors la relève des descendants par leurs propres descendants ? Mais tout cela mérite néanmoins d'être étudié et essayé.

L'existence depuis près de deux cents ans de l'association des Cincinnati qui regroupe les descendants américains et français de la guerre d'Indépendance doit nous permettre d'espérer.

Il faut prendre conscience que les descendants n'ont pas la qualité d'anciens goumiers et qu'ils ne sont pas tous anciens combattants. Une modification des statuts pourrait s'imposer.

Les anciens doivent rester le plus longtemps possible à la tête de la Koumia, mais les descendants doivent prendre en charge l'administration.

Section Marches de l'Est. Capitaine Scotton.

Unanimité pour la poursuite de la Koumia. Celle-ci ne doit être sacrifiée. Il ne faut pas aller trop vite.

Rétablir la vérité par rapport à une désinformation organisée.

Maintien du culte de la mémoire au travers de cérémonies devant les monuments ; comme cela se fait fréquemment à la Croix des Moinats.

Paris-Île de France. Madame Aubry-Labataille (D). Les descendants se sont réunis à plusieurs reprises.

- Le Contrôleur-Général Sornat a rappelé les principes généraux de notre association, son objet, et il a suggéré de réfléchir à certaines modifications qui pourraient être apportées aux statuts.

- Le Contrôleur général Sornat a enfin et surtout insisté sur la priorité à accorder à notre réflexion. Cette priorité est : **quels sont nos objectifs ?** Car ce n'est qu'après avoir défini ceux-ci que l'on appréciera s'ils peuvent être atteints, de quelle manière, avec quels moyens et dans quels délais.

- Il apparaît que l'effectif actuel des descendants n'est que de 150 environ. Peut-on espérer avec cet effectif aboutir à une relève des anciens ? Tout l'effort doit être porté à récupérer des descendants qui se sont éloignés et à recruter ceux qui n'ont pas adhéré. Ce doit être l'objectif de tous, particulièrement celui des descendants.

- La relève par les descendants devrait être progressive, mais ceux-ci devraient dès à présent, au siège comme dans les sections, seconder les anciens en vue de les remplacer.

- Il faut assurer la pérennité du musée des Goums et des AI de Montpellier. Le Contrôleur Général Sornat étudie dès à présent avec les services compétents quels liens juridiques pourraient assurer la vie et la pérennité du musée, de quelles ressources il pourrait bénéficier.

- Ne pas perdre de vue l'entretien des monuments, peut être en trouvant un accord avec le Souvenir Français.

- Se préoccuper du classement et de l'organisation de nos archives.

- Poursuivre l'action sociale vis-à-vis de nos anciens goumiers.

- Maintenir la revue, véritable trait d'union mais aussi d'information. Cependant elle pourrait être réalisée de manière plus économique.

- Enfin l'accent a été fortement mis sur la poursuite et le développement des relations avec le Maroc : l'armée, les universitaires, les étudiants, les descendants de nos goumiers dont nombreux sont étudiants ou officiers, ou ingénieurs. Certains habitent en France.

- Peut-être envisager un rapprochement avec une association franco-marocaine établie à Marseille, et qui a pour objet d'inciter des Marocains qui se sont expatriés en France à revenir au pays pour développer le progrès dans leurs douars avec des moyens mis à leur disposition, et avec une assistance technique franco-marocaine.

- Envisager la création au Maroc d'une antenne de la Koumia. Le Général Le Diberder explore ces projets avec des correspondants marocains ou français établis là-bas.

Le président va maintenant conclure avant d'ouvrir le débat.

CONCLUSION DE LA SYNTHÈSE DE LA PREMIÈRE ENQUÊTE-QUESTIONNAIRE par le Général Le Diberder

Il fallait qu'un jour fût abordé de front le problème du « **devenir de la Koumia** ». C'est aujourd'hui chose faite grâce à l'effort conjoint des anciens et des descendants. Les travaux de réflexion entrepris ou en cours permettent de penser que la confiance que nous avons faite à nos filles et à nos fils, nos descendants, était bien placée.

Nous les anciens nous vous en remercions.

Il y a encore du chemin à parcourir, mais l'objectif sera atteint, **à la seule condition que vous, nos descendants, vous vous preniez concrètement et dès à présent en charge. À la condition aussi que dès à présent chaque président de section s'organise pour s'adjoindre un descendant destiné à le seconder, puis à le remplacer.**

Ceci est vrai pour le siège à Paris comme pour la province. Ce sera le premier acte concret qui confirmera la volonté d'essayer en vue, je n'en doute pas, d'aboutir.

Comptez sur l'aide des anciens pour vous mettre en selle ; les anciens comptent sur vous pour « poursuivre ».

Maintenant la parole est à la salle.

Le débat qui suivit, qu'il serait trop long de reproduire ici, fut la démonstration de l'attachement de tous les membres de la Koumia à voir celle-ci poursuivre son œuvre avec nos fils et nos filles, différemment mais dans le même esprit.



CARNET**Décès**

- Monsieur Jean Vagnot en octobre 1999.
- Docteur Henry Rungs le 11 décembre 1999.
- Médecin-Colonel Edmond Lagarde décédé le 26 novembre 1999.
La Koumia était représentée par M. Gigonzac.
- Colonel Marcel Mathieu le 21 décembre 1999 à Veyres du Lac.
La Koumia était représentée par le lieutenant-colonel Huot.
- Adjudant-Chef Lang décédé le 3 janvier 2000.
La Koumia était représentée par M. Scotton et M. B. de Rozières.
- Monsieur Georges Fortin décédé le 12 janvier 2000.
- Docteur Fauque décédé le 14 janvier 2000 à Fès (Maroc).
- Colonel Jean Delacourt le 30 janvier 2000 à Versailles.
- Colonel Jean Maymil le 30 janvier 2000.
- Madame Georges Mammari décédée le 29 décembre 1999.
- Madame Jacques Hogard le 2 février 2000 veuve du Général Jacques Hogard décédé le 11 juillet 1999.
- Madame Ambrosi décédée à Lingolsheim.
- Madame Andrée Moulinier décédée le 3 février 2000.
- Madame Para décédée le 15 février 2000.
- Madame Marie-Louise Brault-Chanoine décédée le 19 février 2000, belle-mère de Camille Chanoine née Guignot

La Koumia exprime ses très sincères condoléances aux familles des défunts.

Décorations

- À été promu au grade de commandeur de la Légion d'Honneur en janvier 2000 Monsieur Gérard de Chaunac-Lanzac.
- À été promu Officier de l'Ordre National du Mérite le commandant Jacques Guyomar.

La Koumia adresse ses chaleureuses félicitations aux promus.

IN MEMORIAM

LE COLONEL JEAN DELACOURT

Le Colonel Jean Delacourt est décédé brutalement le 30 janvier 2000 à son domicile à Versailles entouré des siens.

Fatigué à la suite de graves opérations subies il y a quelques années, il avait été contraint d'abandonner ses doubles fonctions à la Koumia, de président de la section de Paris Ile de France et de responsable de notre revue.

La nouvelle de sa disparition a plongé ses amis, et particulièrement ceux du bureau de la Koumia dans une grande tristesse.

Ils l'ont accompagné lors de ses obsèques célébrées le jeudi 3 février en l'Église Notre-Dame de la Paroisse à Versailles : Au Général Le Diberder accompagné de son épouse s'étaient joints Jean de Roquette-Buisson, vice-président, le Lieutenant-Colonel Charuit, secrétaire général, Madame de Mareuil, Mademoiselle Bondis, Xavier du Crest de Villeneuve. Gérard Le Page portait le drapeau de la Koumia. Celui de l'Anapi (association nationale des anciens prisonniers d'Indochine) était également présent. Le général d'armée Henri et le général Hubert étaient venus saluer leur camarade de promotion de Saint-Cyr.

Madame Simone Aubry-Labataille, présidente de la section Ile de France de la Koumia, accompagnée de son mari se tenait auprès de Madame Delacourt et de sa fille auxquelles la lie une amitié très ancienne : le Colonel Delacourt avait servi aux Affaires Indigènes sous les ordres du Commandant Labataille, père de Simone, tué en Indochine lors des combats de la RC4. Simone était alors enfant, mais elle était toujours restée très attachée à la famille Delacourt.

Le général Le Diberder rendit un dernier hommage au colonel Delacourt :

Chère Madame,

Chère Mademoiselle,

Depuis de nombreux mois, j'allais dire de nombreuses années, nous savions votre époux, votre père devenu fragile, à plusieurs reprises il s'était retrouvé en soins intensifs à Cochin et autres lieux. Lorsque je donnais de ses nouvelles au général Feugas, celui-ci me répondait chaque fois « Vous verrez, Delacourt s'en tirera, c'est un roc, il paraît indestructible ».

Dimanche matin avec calme, il vous disait « cette fois-ci, je vais vous quitter ». Il savait qu'il allait retrouver la paix au Paradis.

Je ne retracerai pas sa carrière militaire, vous la lirez dans La Koumia ; mais vous devez d'abord retenir son calme devant l'épreuve, son courage au feu et dans le drame. Il était de ceux de la « Plus grande France ». Ce nom de baptême de sa promotion de Saint-Cyr nous laisse une grande tristesse car nous sommes de ceux qui depuis notre entrée dans la carrière des armes, malgré courage et souffrance acceptées, ont vu notre France réduite dans ces ambitions ramenée à ses limites naturelles.

Mon cher colonel, quand nous nous sommes connus en 1946-1947 dans le Haut Atlas, notre Armée avait réussi à être dans le camp des vainqueurs et aux Aït M'hamed au pied de l'Azurki, ce seigneur aux neiges éternelles, je suivais l'entraînement de votre goum.

Puis je savais qu'avec les tabors vous partiez en Indochine et malgré votre courage et votre science des combats, vos goudmiers et vous-même tombaient dans cet atroce traquenard de la RC4 et vous alliez subir quatre années de cette captivité où seules, votre volonté et votre force d'âme soutenues par des chefs inébranlables, aux exemples calmes et solides, aux conseils efficaces.

Mais vous repreniez votre place dans la ligne de bataille en Algérie, nouvelle épreuve, vainqueur sur le terrain vous deviez, nous devons abandonner la place à l'adversaire.

Et vous acceptiez de défendre la mémoire des goums marocains et des Affaires indigènes ; leur histoire si riche. Je vous y retrouvais et je me félicitais de votre dévouement et du mal que vous vous donniez pour obtenir que les papiers progressent à temps pour la sortie à l'heure de notre fameux bulletin.

Je savais, Madame, votre inquiétude en voyant votre époux malgré les dangers de son état, continuer à se donner tant de mal pour que la mission soit remplie avec exactitude.

Nous garderons sa mémoire, nous ne l'oublierons pas.

Nous lui exprimons notre reconnaissance pour le travail qu'il a accepté de remplir malgré sa fatigue et les menaces que lui causait sa santé.

Merci cher Ami, nous prions longtemps le Seigneur, le Dieu des Armées pour qu'il vous accueille et vous accorde la joie immense de Sa contemplation.



La Koumia tient à redire à Madame Delacourt ainsi qu'à sa fille Mademoiselle Delacourt, la part très grande que tous ses membres prennent à leur immense chagrin. La carrière du colonel Delacourt et des témoignages de ses camarades paraîtront dans le prochain numéro de La Koumia.

LIEUTENANT-COLONEL DE MONTS DE SAVASSE

En février 1986, le colonel de Monts de Savasse apprenait la disparition de Madame Robert de Camoy, veuve du capitaine de Camoy mort pour la France le 8 avril 1945 à la tête du 51^e Goum. ils étaient camarades de promotion. Grand ami de sa famille, il adressait aussitôt pour le bulletin de La Koumia quelques souvenirs sur son camarade reproduits dans le bulletin de juillet 1986.

Le colonel de Monts de Savasse était un officier de la vieille école fidèle à son Dieu, à sa Patrie et à ses amis. Son souvenir ne sera pas oublié de tous ceux qui comme moi ont pu le privilège de le bien connaître. Le colonel Magnenot, Président de notre section Rhône-Alpes, rappelle fort bien dans l'allocution prononcée le jour de ses obsèques la figure de cet « honnête homme » et de ce beau soldat.

Jean de Roquette-Buisson



Le Lieutenant-Colonel de Monts de Savasse s'est éteint le 10 septembre 1999.

Il était membre de La Koumia, association des Anciens des Goums Marocains et des Affaires Indigènes.

Sa famille a souhaité que l'éloge de notre ami soit prononcé par le Colonel Magnenot, président de la section Koumia Rhône Alpes, à la messe de funérailles, le 14 septembre 1999 en l'Église de Bougé Chambalud (Isère).

Par ailleurs, M. Mante Président départemental de la Légion d'Honneur à Grenoble m'a demandé de le représenter.

Saint-Cyrien de la promotion « Tafilalet » 31/33, il fut affecté au 28^e Tirailleurs tunisiens à Sathonay (Rhône). Attiré par le Maroc, il suit pendant un an le cours des Affaires indigènes à Rabat ; il y apprend l'arabe dialectal et le berbère (Tamazirt), le droit musulman et toutes connaissances nécessaires pour servir, gérer les tribus berbères, en terre d'Islam. En 1939 à la déclaration de guerre, il est en Tripolitaine. Par la suite, il retrouve le Maroc et les Goums Marocains avec lesquels il fait campagne en Italie, participe à la prise du Mont Cassino et au mémorable défilé de Rome avec les Tabors Marocains et les Alliés. Puis ce fut le débarquement en France, la libération de Marseille, les Alpes, les Vosges, l'Allemagne. Parmi ses citations, notons celle du Général Guillaume, commandant les goums marocains, au capitaine de Monts de Savasse du 2^e Tabor, 1^{er} GTM : « Officier de valeur, calme et dynamique, plein de sang froid. Après avoir

brillamment conduit au feu son unité au Djebel Montila, le 24 janvier 1944, vient à nouveau de se distinguer le 26 août en faisant tomber, malgré une résistance acharnée, les ouvrages fortifiés de la Pointe Rouge, capturant 179 prisonniers et un important matériel de guerre, causant à l'ennemi des pertes sérieuses ».

Après la capitulation de l'Allemagne, il est de retour au Maroc, en poste successivement à Tinerhir, puis Arbaoua, où il exerce ses fonctions d'officier des AI. dans les tribus dont il avait la charge, en exécution des directives du Général Lyautey, résident général de la France au Maroc.

Il quitte l'armée à son retour en France, après l'indépendance de l'Algérie et se reconvertira pour une nouvelle vie active dans le secteur civil.

Blessé au combat, le lieutenant-colonel de Monts de Savasse est officier de la Légion d'Honneur, titulaire de la Croix de Guerre 1939-1945, Commandeur du Ouissam Alaouite.

Afin de témoigner sa fidélité et sa reconnaissance à ses compagnons d'armes marocains, nous récitons le dernier verset de la Prière pour nos Frères Marocains :

Seigneur, dans votre infinie bonté, malgré notre orgueil et nos défaillances, si vous nous faites à la fin de nos épreuves, la grâce de votre béatitude éternelle, permettez que les durs guerriers de Berbérie, qui ont libéré nos foyers et apporté à nos enfants le réconfort de leur sourire, se tiennent auprès de nous, épaulé contre épaulé, comme ils étaient naguère sur la ligne de bataille, et que, dans la paix ineffable de votre Paradis, - ils sachent, oh ! qu'ils sachent, Seigneur combien nous les avons aimés !

J'ai l'honneur de vous demander, Madame la Comtesse de Monts de Savasse, ainsi qu'à votre grande famille, de bien vouloir agréer mes respectueux compliments de condoléances.

Colonel Joseph Magnenot
Président de la section Koumia Rhône-Alpes



HISTOIRE - MÉMOIRE

À LA MÉMOIRE DU LIEUTENANT-COLONEL HENRY BLANCKAERT

Dans ce premier numéro de l'An 2000, c'est la mémoire d'un héros de l'épopée des Goums qu'évoque La Koumia. Nombre de soldats disparus avant la création de notre revue méritent d'être connus de nos descendants. Le Lieutenant-Colonel Henry Blanckaert fut l'un d'eux. Il fut l'un des meilleurs d'entre nous. Il fascinait ses jeunes officiers, séduisait ses supérieurs, subjuguait ses cadres et ses goumiers, sachant, par l'exemple, conquérir leur attachement.

Lieutenant-Colonel Henry Blanckaert mort pour la France en Indochine le 18 juillet 1952 à l'âge de 42 ans

Repères

- Né le 26 septembre 1910 à Hazebrouck (Nord)
- reçu à Saint-Cyr à l'âge de 18 ans en 1928
- Sous-Lieutenant à 20 ans
- Lieutenant à 22 ans
 - Chevalier de la Légion d'honneur
 - Croix de Guerre des TOE, 3 citations dont 1 à l'ordre de l'Armée
- Capitaine à 29 ans
 - Officier de la Légion d'honneur pour faits de guerre en 1939
- Chef de Bataillon à 35 ans
 - Commandeur de la Légion d'honneur à 38 ans
- Lieutenant-Colonel à 41 ans
- Marié - 5 enfants
- Mort pour la France à 42 ans
 - 10 citations dont 4 à l'ordre de l'Armée
 - 6 blessures de guerre

À peine sorti de Saint Cyr, Henry Blanckaert est affecté au 2^e régiment de Tirailleurs Algériens à Mostaganem. Envoyé au Maroc avec son régiment, il participe aussitôt aux opérations du Grand Atlas, aux combats de l'Assif Melloul et du Kerdous.

Ses qualités de chef, son audace, son sens du terrain, deux graves blessures à la gorge et au bras lui valent d'être fait Chevalier de la Légion d'honneur à 23 ans.



Le Colonel Trinquet définissait ainsi le Lieutenant Blanckaert :

« Le Lieutenant Blanckaert est un jeune officier d'une bravoure et d'un entrain merveilleux.

Après avoir, en 1932, forcé l'admiration de ses chefs et de ses inférieurs, pendant les opérations du Grand Atlas, il vient, en 1933, au cours des combats du Taribant, du Raghia, de l'Assif-Melloul, de l'Imghas et du Kerdous, de s'acquérir des titres éclatants ; doué d'une vigueur morale que rien ne peut abattre, d'une résistance physique énorme, il a au cours de ces dures journées, s'exposant follement, assuré sur la ligne de feu l'exécution des ordres de son Commandement de Groupement, jusqu'à ce qu'il tombe, le 9 août, blessé grièvement de deux balles, l'une à la gorge et l'autre au bras ».

Le Lieutenant Blanckaert entré par vocation dans l'armée, découvre au Maroc sa deuxième vocation.

Après ses brillantes opérations de pacification il sera affecté au 2^e Régiment de Tirailleurs Marocains, toujours dans les « confins ».

Blanckaert aux qualités humaines exceptionnelles avait su découvrir, même chez l'adversaire, l'âme marocaine, l'âme berbère, sa fierté, son loyalisme. Il s'imposait à ses subordonnés sourire aux lèvres et par l'exemple.

Prestance et élégance, gaieté communicative, sens du terrain, n'avait-il pas toutes les qualités requises pour commander ces vaillants guerriers de l'Atlas. À ceux-ci on n'impose pas un chef. Ils le choisissent puis ils le suivent... partout.

Le Général de Linares qui eut Blanckaert sous ses ordres le dépeignait ainsi :

« L'ami... oui. Conquis très vite par cette silhouette élégante et racée, par ce caractère énergique et enjoué, par tout l'enthousiasme qui rayonnait de cette magnifique nature... Je l'avais apprécié bien avant le Tonkin, au gré de nos rencontres. Dès sa sortie de Saint-Cyr en 1930, il faisait acte de volontariat pour le Maroc : évidemment, on s'y battait... mais on y ramenait la Paix... Passionnante tâche de pacification à laquelle il se donnait déjà de tout cœur. »

Au terme de la pacification, c'est le Lieutenant Blanckaert que choisit le Général Trinquet, l'un des grands chefs de l'épopée marocaine, pour en faire son officier d'ordonnance.

Le Colonel Mac Carthy rappelle :

« Le Général l'aimait comme un fils et Blanckaert le lui rendait bien. Il partage donc son existence aux côtés de ce chef prestigieux, entre Tiznit, Béchar et Tindouf. Ceux qui, comme moi-même, ont eu la chance d'être les hôtes de la popote Trinquet à Tiznit dans les années heureuses de 1935-36, ne sont pas prêts d'oublier l'ambiance extraordinaire que savait y faire régner l'équipe Weygand, Brey et Blanckaert. »

Le jeune Lieutenant Blanckaert avait conquis l'admiration, la confiance et l'amitié de chefs célèbres.

1939-1945

Blanckaert promu capitaine est affecté à Saint-Dié au 3^e Régiment de Tirailleurs Marocains commandé par le Colonel Le Diberder bien connu au Maroc et qui général, commandera la division de Marrakech. Il était le père du Général Georges Le Diberder. Notre jeune et fringant capitaine, rapide comme toujours, va conquérir le cœur de la fille aînée de son colonel, Jacqueline. La très jeune et future Madame Blanckaert élevée au Maroc, avait eu vent de la fougue et de la légende naissante de son chevalier servant. Fille et petite-fille d'officiers elle n'ignorait pas la grandeur mais aussi la servitude du métier des armes. À travers guerres, garnisons, postes au Maroc, cinq enfants naîtront de l'union d'Henry et de Jacqueline célébrée en janvier 1940 dans les frimas des Vosges. Jacqueline épousait un jeune homme de 29 ans qui venait d'être fait Officier de la Légion d'honneur à la suite d'un incroyable fait d'armes dont il avait été le héros. Cela se passait en octobre 1939, soit un mois après la déclaration de guerre.

Prenons connaissance de l'ordre général n°2 du Général d'Armée Bourret, commandant la 5^e Armée, en date du 17 octobre 1939 :

« Le Général Commandant l'Armée est fier de porter à la connaissance des troupes l'action héroïque accomplie dans la nuit du 15 au 16 octobre par un détachement du 3^e Régiment de Tirailleurs Marocains. Ce détachement de 30 hommes sous les ordres du Capitaine Blanckaert, de l'Adjudant Gillot, du Sergent-Chef Lebrun, a franchi à la nage, en pleine nuit, la Lauter débordée, pour tomber sur un poste ennemi et l'enlever. Au moment où il cisailait le réseau de fil de fer, il est pris sous le feu de mitrailleuses placées de flanc et dissimulées. Le Capitaine est blessé de 3 balles, L'Adjudant de 6 balles ; le Sergent-Chef est tué, six tirailleurs sont tués ou blessés. C'est alors que le dévouement à leur troupe exalte les chefs. Le Capitaine et l'Adjudant, malgré leurs graves blessures, assurent le repli du détachement et repassent la rivière les derniers. Le Capitaine Blanckaert a été décoré sur le champ de la Rosette d'Officier de la Légion d'Honneur, l'Adjudant Gillot de la Médaille Militaire, le Sergent-Chef Lebrun de la Médaille Militaire à titre posthume, les tirailleurs Miloud Benlahbib, n° de Mle 4522, et Hamar Ben Bouchta, n° Mle 2692, de la Médaille Militaire. La Croix de Guerre sera attribuée à tous les gradés et tirailleurs ayant participé à ce fait d'armes. »

Le jeune Capitaine Blanckaert en est à sa cinquième blessure lorsque survient, le 10 mai 1940, la foudroyante invasion de la France par la Wermacht. Le Colonel Mac Carthy évoque cette sombre phase de la guerre :

« Aux jours sombres du printemps 1940, sa Compagnie combat héroïquement, puis, comme pour beaucoup d'autres, hélas... c'est la lutte désespérée, à un contre dix, le baroud d'honneur, la captivité. Dans les premiers jours de juin, Blanckaert arrive au camp de Nienburg-sur-Weser, dans le Hanovre. Il n'est pas de ceux qui acceptent un aussi lamentable sort - son moral n'est nullement atteint par la défaite. Il mettra tout en œuvre pour s'évader et rejoindre les rangs de l'Armée, car, pas un seul instant, il ne doute de la reprise prochaine de la lutte, et

il veut être présent dans les rangs de l'Armée de la libération. Pendant des mois, il perfectionne ses connaissances de la langue allemande et, pendant la nuit, avec une équipe de camarades animés de la même foi, il creuse un souterrain. À l'aube du 22 juin 1941, alors que les haut-parleurs de la ville voisine annoncent l'entrée des troupes allemandes dans cette Russie qui devait devenir leur tombeau, une autre nouvelle se répand dans notre enceinte de barbelés : 32 officiers se sont évadés cette nuit. Le Capitaine Blanckaert est du nombre. Tous seront repris, sauf lui, dont le monocle et l'allure racée devaient pourtant s'accommoder bien mal du vieux complet fabriqué de ses mains d'une vieille couverture, dont il s'était affublé. Aussitôt parvenu en zone libre, après une odyssée mouvementée, il rejoint le Maroc et est affecté à l'État-Major de la Division de Marrakech, puis au Cabinet Militaire du Général Nogues, résident général de France au Maroc. »

C'est l'époque où se déroula sous l'autorité du Général Guillaume la fameuse opération de camouflage des armes au plus profond des montagnes de l'Atlas, dans des conditions souvent rocambolesques. Jamais aucun Marocain, qu'il fut témoin ou complice, ne trahit en dévoilant la manœuvre aux Commissions d'Armistice allemandes et italiennes.

Le Colonel Hubert se souvient :

« Le Capitaine Blanckaert n'accepte pas la défaite. Après une extraordinaire odyssée, il s'évade d'Allemagne et rejoint le Maroc où le Général Nogues en fait son aide de camp. À cette époque troublée où, dans tant de cœurs se glisse le doute - et parfois le désespoir son robuste optimisme, sa foi sans défaut en les destinées de son pays, lui permettent de dominer aisément toutes les incertitudes. Près d'un chef auquel, toute sa vie, il restera fidèle, il est de ceux qui, dans l'ombre, obstinément, préparent notre retour à la bataille. 1942 voit la reprise des armes. En 1943, c'est la Victoire de Tunisie. Henry Blanckaert ne saurait rester en arrière. Dans le courant de l'été, il rejoint le 2^e « Groupe de Tabors Marocains qu'a constitué et que commandera jusqu'à la fin de la guerre, le Colonel de Latour. Partout, en Corse, à l'Île d'Elbe, au débarquement en Provence ; lors de la prise de Marseille, en Alsace puis en Allemagne, il se distingue dans les rangs des Goumiers et termine la campagne après avoir été une fois de plus blessé, après avoir donné, sans cesse, les preuves de ses exceptionnelles qualités militaires. »

1945

La guerre est finie. Quatre blessures, six citations, une évasion, tel est le palmarès du capitaine Henry Blanckaert après quatre années de combats sur différents théâtres.

Promu chef de bataillon en mai 1945, il reçoit le commandement du prestigieux 1^{er} Tabor qu'il ramène au Maroc.

Une période de repos semble devoir s'ouvrir après ces dures campagnes de Tunisie, de Corse, d'Italie, de France et d'Allemagne. C'est mal connaître Blanckaert. Il sait qu'un nouveau

conflit menace, en Indochine cette fois. Il faut se préparer à y participer.

Le Tabor prend garnison à Azilal tandis que ses Goums se déploient dans des postes retirés dans la montagne : le 58^e à Tillouguît sous les ordres du lieutenant Mathieu, le 59^e aux Ait M'Hamed commandé par le lieutenant Raval. Le 60^e Goum est maintenu à Azilal ayant à sa tête le lieutenant Spore.

Ces goums avaient cette particularité d'être commandés par des officiers sortis du rang. Ils avaient gagné épulette et citations à la tête de leurs goumiers sur tous les fronts.

Ensemble, Blanckaert et ses trois « maréchaux » vont préparer cette belle unité qu'est le 1^{er} Tabor, à ce nouveau type de combat qui les attend en Extrême-Orient.

Blanckaert organise manœuvres, marches d'endurance, séances d'instruction. Il sait que là-bas la configuration du terrain, la végétation, le profil de l'ennemi, le climat n'ont plus rien à voir avec la guerre pratiquée en Europe, si dure fut-elle. De classique qu'elle était la guerre devient révolutionnaire. Presque tout est à réapprendre aux anciens, à apprendre aux jeunes berbères venus de leurs douars remplacer les vieux goumiers qui s'y sont retirés.

Blanckaert est infatigable, il serait presque épuisant tant il demande, mais il est présent partout, aussi exigeant pour lui que pour les autres, mais ne poussant jamais l'effort demandé au-delà du possible, soucieux qu'il a toujours été de préserver la vie de ses hommes.

De retour au « bivouac » il sait organiser la détente après l'effort. Chez lui, dans sa maison perchée sur les hauteurs de la Quechla d'Azilal, il invite ses cadres à se restaurer. Madame Blanckaert est là attentive à la fatigue qui se lit sur les visages. Les épouses de ceux qui en possèdent ont rejoint la troupe. De délicieux breuvages ont vite raison de la fatigue, suivis d'un dîner arrosé de ce « Boulaouane » si cher à notre palais et à notre mémoire. Une musique douce, quelquefois endiablée complétera cette ambiance que savait si bien créer le ménage Blanckaert, entouré de ses enfants qui n'ont rien à envier au dynamisme de leur père.

Ceux qui ont vécu le 1^{er} Tabor sous Blanckaert ont reçu l'empreinte de ce chef dont, pour ceux qui ont survécu, ils restent profondément marqués.

1948

Le commandant Blanckaert est nommé au grade de commandeur de la Légion d'Honneur pour faits de guerre exceptionnels : il a 38 ans.

Le 16 novembre, le Général Juin, Résident Général de France au Maroc, l'appelle auprès de lui et le nomme chef de son cabinet militaire. Ces honneurs et cette grande marque de confiance vont-ils griser le jeune chef de bataillon et l'amener à se complaire dans ce que d'aucuns croient être la douillette ambiance de cabinet dans le beau cadre de la Résidence de France à Rabat ?

Ce serait à nouveau mal le connaître et mal connaître le Général Juin. Celui-ci avait décelé chez Blanckaert l'étoffe d'un futur grand chef.

Laissons parler le Maréchal Juin :

« ... J'avais avec lui toute sécurité dans le service et le tenais en grande affection. Tout de suite en le voyant à l'œuvre, j'avais eu la sensation que, sous le brillant soldat un grand chef perceait déjà, celui qu'on allait voir s'affirmer au Tonkin dans le commandement d'un groupe mobile, le GM7, un chef de décision réfléchi, de caractère et de sang froid, menant ses affaires de main de maître, et toujours aux moindres frais. »

Fier d'avoir été, à la tête du 1^{er} Tabor, le commandant Blanckaert en transmet le commandement à son camarade, le commandant Guy Boula de Mareuil.

Conscient de ses nouvelles responsabilités auprès du Résident, il s'attelle à sa nouvelle mission avec l'intelligence et la passion qu'on lui connaît.

1950

Le 1^{er} Tabor part pour l'Indochine ayant à sa tête le Capitaine Feaugas. Celui-ci, volontaire pour l'Indochine, a été appelé à remplacer le Commandant Guy de Mareuil contraint, à son désespoir, en raison d'une blessure très grave reçue en 1944 à Marseille, de quitter son commandement.

Blanckaert assiste triste au départ de son cher Tabor et ressent inconsciemment une sorte de pressentiment.

En octobre 1950, de Rabat, il suit le désastre de la RC4, à l'anéantissement de la colonne du Colonel Le Page et du 1^{er} Tabor, à la disparition de ses anciens « maréchaux » et de nombreux officiers, sous-officiers et goumiers. Atterré, déchiré, envahi par le chagrin, et conscient tout à la fois, il prend sa décision et s'en ouvre au Général Juin.

Le Maréchal évoque cette période :

« Dès l'annonce de mon départ (du Maroc), il avait sollicité et obtenu qu'on l'envoyât combattre en Indochine. Rien ne l'y appelait si ce n'est peut-être cet attrait invincible qu'ont toujours exercé sur les natures comme la sienne les lieux où il y a des coups à donner ou à recevoir. Peut-être aussi avait-il estimé, après la promotion de très grand choix dont il venait d'être l'objet, qu'il devait avant toute autre considération, faire en sorte de s'en montrer digne ; comme s'il eut été encore nécessaire qu'il donnât des preuves de sa bravoure. C'est que Blanckaert était un soldat né, un « baroudeur », comme l'on dit en Afrique. Il avait de plus, du devoir militaire, une conception dont pour rien au monde, il ne se fut écarté. »

1951

Promu lieutenant-colonel le 1^{er} août 1951, Henry Blanckaert embarque pour l'Indochine. Il est nommé adjoint du commandant du Groupe Mobile n° 7 au Tonkin. Il en prend le commandement en mars 1952.

Le Général Salan, commandant en chef en Indochine juge Blanckaert :

« Dès son arrivée il se jette dans le feu de l'action et en laisse apparaître une joie intense : accueilli par le Groupement Mobile n° 7, il s'adapte sans efforts aux conditions particulières de la lutte, trouvant dans sa riche nature toutes les ressources nécessaires pour exercer les commandements les plus délicats. Je l'ai vu de très près lors de la bataille de Tu Vu point essentiellement névralgique du champ de bataille. Sa présence sur ce point a été une assurance pour moi que les positions de Tu Vu et du Rocher Notre Dame seraient farouchement défendues, et ces espoirs ne furent pas déçus. Lorsque l'ennemi a lancé désespérément ses bataillons sur Tu Vu animant et galvanisant la défense, il est l'auteur d'un de nos plus brillants succès militaires. Dès lors sans trêve ni répit, il entraîne le GM7 dont il a reçu le commandement, à travers le delta dans cette ronde ininterrompue d'opérations où il n'obtient que des succès. Infatigable, exerçant autour de lui un rayonnement extraordinaire, adoré de ses hommes, il est toujours à la pointe des combats et arrache les décisions par sa volonté farouche de vaincre. »

1952

Le 7 juin 1952, le GM7 est lancé dans une vaste opération dans la région de Mao Khe.

Ce sera le dernier « baroud » du Lieutenant-Colonel Henry Blanckaert.

Le Capitaine Lavigne-Delville, de son état-major, sera blessé à ses côtés, atteint par la même mine. Il l'accompagnera à l'hôpital d'Haïphong, et ne le quittera plus jusqu'à son dernier soupir.

Le Capitaine Lavigne-Delville décrit ces journées qu'il va vivre avec son chef :

« Le 7 juillet à son PC de Mao Khe, le Colonel Blanckaert après un petit-déjeuner matinal s'est installé près de la carte des opérations. Vers 8 h 30, un afflux d'informations permet non seulement de faire le point exact de la situation, mais également de connaître les difficultés rencontrées et les résultats obtenus. Le colonel prend lui-même le micro pour parler à ses chefs de bataillon, leur donner ses directives et ses instructions... Soudain, il me dit : « Il faut aller voir sur place... sur la carte, ça ne donne rien... Tenez, venez avec moi.

L'itinéraire nous oblige à nous porter sur la rive opposée d'une rivière, le Song Ha. Nous embarquons donc sur un bateau du Génie et descendons la rivière sur 800 mètres environ.

Le colonel est très en forme - cette « sortie » lui plaît -, assis sur le rebord du bateau, il a allumé sa pipe et nous étudions la carte et le terrain pour choisir notre itinéraire.

D'un commun accord nous décidons de débarquer légèrement au nord du village de Tu Lac. Une toute petite plage de galets permet un abordage facile ; la proximité d'un bivouac de légionnaires sur une petite hauteur facilitera notre progression ultérieure. Tout le monde met pied à terre, je suis en tête et cherche parmi les broussailles un chemin menant vers le bivouac ; je trouve une sorte de sentier et m'y engage. Le colonel me suit, vient son chauffeur, le caporal Brodin, lui portant sa mitrailleuse, puis les tirailleurs du groupe de protection.

À peine ai-je progressé d'une douzaine de mètres que j'ai l'impression de recevoir un coup de bâton dans le dos, un choc sec, mais très peu de bruit. Surpris, je me retourne, le colonel est debout à quelques mètres derrière moi ; il vient de porter les mains à son ventre et s'écrie : « je suis blessé » - en effet du sang commence à apparaître sur son short une mine vient d'éclater.

Notre réflexe est immédiat « vite un bateau »... Sans aucune aide le colonel a fait demi tour ; le sous-officier l'aide à monter dans l'embarcation. Nous remontons la rivière aussi vite que le permet notre moteur ; je m'installe à droite du colonel, le sous-officier à gauche et le soutenons de notre mieux. Je lui demande : « Où êtes-vous blessé ? » - il me répond : « au ventre » et montre le haut de sa cuisse droite où il appuie ses deux mains. Je lui demande alors : « Peut-on faire quelque chose... un garrot ? ». Il fait de la tête un signe négatif et murmure : « Vite à l'antenne » (antenne chirurgicale mobile installée près du PC de Mao Khe).

En quelques minutes nous y sommes parvenus. Le blessé est immédiatement examiné... L'inquiétude se peint sur tous les visages..., son pouls est très faible, sa tension très basse. La réanimation est entreprise aussitôt, tandis que les plaies sont examinées et nettoyées. Personnellement, j'ai été étendu sur un lit voisin, mes blessures se révèlent superficielles. Le colonel est toujours très faible, mais le pouls remonte un peu ... Vers midi, j'apprends que le pouls continue à s'améliorer ; chacun reprend un peu d'espoir, car la plus grande consternation règne dans le PC.

Ce n'est cependant que vers 17 heures que les médecins le jugeront en état de supporter son évacuation par l'hélicoptère sanitaire arrivé depuis midi.

Vers 18 heures - 18 h 30, il arrive à l'hôpital d'Haiphong. La première nuit est un cap à franchir. Le lendemain matin l'état général n'est pas mauvais ; le blessé a bien réagi, il est extrêmement faible mais « tient » d'une manière étonnante. Son état continue de s'améliorer lentement mais progressivement.

Le lendemain matin je vais lui rendre visite, il est évidemment très marqué par toutes ses épreuves, le teint n'est pas fameux, mais le regard est vif. Appuyé sur ses oreillers, l'air assez détendu, il parle volontiers... se préoccupe de son courrier, du GM, de mon état, de celui des tirailleurs blessés. Nous allons tous très bien, il n'y a qu'un grand blessé... c'est lui.

Cependant il est plein d'énergie et accueille toujours ses visiteurs avec son sourire et sa bonne

grâce habituelle ; il a reçu du courrier, a pu répondre lui-même ; son beau-frère (le capitaine Georges Le Diberder n.d.l.r.), ses amis l'entourent de leur mieux et sont pour lui aux petits soins.

Autour de lui, l'espoir est maintenant fortement accroché d'une guérison, lente, sans doute, mais certaine. Cet espoir ne devait pas durer. La journée du 17 juillet n'est pas bonne... ; le lendemain matin son état s'est aggravé - nuit sans sommeil - respiration de plus en plus courte... Vers 8 heures, il est immobile, les yeux fermés. L'Aumônier vient au début de l'après-midi et passe de longs moments à prier avec lui, - je crois que le colonel ne l'a pas reconnu - alors que la veille il avait assez longuement bavardé avec lui.

À dix-huit heures vingt, il expire.

Je crois que le colonel n'a eu que quelques courts instants conscience de ses derniers moments - quelques minutes après avoir dit « je vais mourir » - phrase qu'il n'avait jamais prononcée auparavant, il a perdu sa connaissance et est entré en agonie.

À mon avis, la plus grande souffrance, celle de quitter les siens, lui a été épargnée. »

Ainsi prend fin un 18 juillet 1952, à des milliers de kilomètres de la France et des siens, la vie d'Henry Blanckaert, mort en soldat et en chrétien.

Il n'a que quarante-deux ans. Il laisse une jeune femme et cinq enfants.

Madame Blanckaert connaissait la grandeur du métier de son époux, elle en connaissait les servitudes jusqu'à accepter le sacrifice suprême, consciente aussi de la charge qu'elle aurait d'élever cinq jeunes enfants dans le souvenir de leur père.

D'autres orphelins pleurent ce chef qu'ils ont tant aimé : ce sont ses officiers, ses sous-officiers, ses gومiers, ses soldats français et vietnamiens du GM7, tous ceux qui l'ont connu.

Le corps d'Henry Blanckaert ramené en France était attendu à Marseille par les siens et par ses camarades. Le Colonel Hubert, son vieux compagnon du 2^e GTM (groupement de tabors marocains. n.d.l.r.), alors chef du Territoire de Tiznit, évoque ce retour :

« De Marseille où nous l'avons accueilli, une voiture de l'armée l'a conduit jusqu'à cette côte bretonne où il a voulu dormir de son dernier sommeil. n serait vain d'insister sur le symbole qui se dégage de cette remontée grandiose à travers la France. Je souhaite seulement que tous ceux qui en auront été les témoins aient compris clairement, ou simplement senti, le sens d'une pareille vie, la valeur d'une pareille mort. Pur entre les purs, d'un désintéressement absolu, d'une générosité totale, type même du soldat chrétien, il n'avait qu'un souci, qu'un idéal : servir au plus dur, servir là où sont les plus grands risques, là où le sort de la troupe engagée dans un combat sans merci exige impérieusement la présence du meilleur officier. »

C'est face au golfe du Morbihan, à Aradon, que reposera désormais Henry Blanckaert.

Devant sa tombe le Maréchal Juin exaltera la mémoire de celui qu'il avait choisi et auquel il n'avait pu refuser qu'il partît servir en Indochine :

« Le Général de Linares disait de Blanckaert qu'il était de tous ses lieutenants celui qui, sans arrière pensée, s'était le mieux attelé à la tâche ardue qui demande que la force ne soit employée que dans la mesure où elle est nécessaire pour ramener la paix.

Hélas ce chef qui ne pensait qu'à ménager la vie de ses hommes et dont les victoires ne se comptaient plus dans le Delta, devait succomber au feu, comme avait déjà succombé en An-nam, le colonel Edon, son ancien chef au cabinet militaire, parti lui aussi, comme volontaire en Indochine, un an auparavant. Les deux hommes étaient, l'un précédant l'autre, de la même qualité, une qualité excessivement rare de soldats et de chefs, déjà désignés pour tenir dans notre futur des rôles de premier rang.

Je n'avais rien fait pour les retenir au moment de leur départ pour ce lointain théâtre d'opérations parce que je croyais en leur « baraka », cette divine providence des guerriers. Ils en avaient déjà tant vu.

Adieu, mon cher Blanckaert, reposez en paix sur la terre bretonne, à la face de Dieu et de cette grande mer océane que vous aimiez tant. Si vos yeux pouvaient encore s'ouvrir à la lumière, ils verraient, mêlés à votre famille et à la foule des amis qui vous pleurent une grande ombre silencieuse. C'est celle de la Patrie qui, comme une mère douloureuse, se penche aujourd'hui sur votre linceul de gloire. Elle a perdu en vous un de ses meilleurs fils. »

Vannes le 25 septembre 1952

Alphonse Juin



Conclure après la signature d'un Maréchal de France n'est pas chose aisée pour le jeune sous-lieutenant qui eut l'honneur et le bonheur de servir sous les ordres du Commandant Blanckaert au 1^{er} Tabor à Azilal.

Lorsqu'en 1947 je demandais mon affectation dans les Goums Marocains, je voulais expressément servir sous ses ordres. Je ne le connaissais pas, mais sa réputation de chef et d'homme de guerre m'avait séduit.

Il m'accueillit à Azilal avec la chaleur et la gentillesse que ceux qui l'ont approché lui connaissent. Madame Blanckaert dont la maison était toujours ouverte ajoutait à la chaleur de cet accueil. Le Commandant Blanckaert m'envoya chez le meilleur de ses « maréchaux », le Lieutenant Mathieu commandant le 58^e Goum à Tillouguit : « Il vous dressera » me dit-il. Je fus à

bonne école, ne me doutant pas alors que j'enterrerais quelques années plus tard au camp n° 1 cet officier exemplaire devenu un ami, qui m'avait initié à la vie de gommier.

J'ai raconté ce qu'était la vie au Tabor Blanckaert. Je l'ai vécue avec passion sous les ordres de ce chef distingué, élégant, au passé déjà très glorieux, qui ne se satisfaisait pas des « acquis ».

Avant de partir pour l'Indochine avec le 1^{er} Tabor, j'étais allé le saluer à Rabat. Je ne puis oublier sa tristesse. Nous partions, il restait.

Il ne résista pas à l'appel du « baroud ». J'appris en sortant des camps viets qu'il venait d'être tué. J'en ressentis une immense douleur.

À Saïgon le Capitaine Georges Le Diberder, son beau-frère avec lequel j'avais été en poste aux Aït M'Hamed, m'emmena dans un immense hangar sur le port. Y étaient entreposées de nombreuses caisses renfermant les restes de soldats tués en Indochine, attendant qu'un « Pasteur » les rapatrie. Sur l'une de ces caisses, écrit en lettres noires au pochoir, je lus :

« Lieutenant-Colonel Henry Blanckaert »

Je restais muet, sans larmes. Je pensais à tous ces camarades que nous avions enterrés à même le sol en terre tonkinoise. Mais c'était au camp n° 1. Ici, à Saïgon, en terre libre, on mettait en caisse.

Était-ce la destinée de ces officiers, sous-officiers, soldats partis pleins de foi et d'espérance pour cette terre lointaine, que de s'en retourner en caisse au pays natal ?

Henry Blanckaert qui aimait partager le sort de ses hommes l'aura fait jusqu'au bout, et sûrement avec plus d'humour que je n'en avais alors.

Mon Colonel, près d'un demi-siècle après, votre képi bleu à la visière cabossée, votre regard étincelant derrière le monocle, votre éternel sourire, votre rayonnement, sont toujours présents à notre mémoire.

Je voudrais exprimer ma reconnaissance à Madame Blanckaert qui a bien voulu me confier, par l'intermédiaire de son frère, le Général Le Diberder, ses archives personnelles qui m'ont permis de retracer, trop brièvement, la vie de son époux.

Xavier du Crest de Villeneuve



INFORMATIONS - ÉVÉNEMENTS

L'ANNÉE DU MAROC EN FRANCE

Hommage à feu SM Hassan II en l'Église Notre-Dame du Val de Grâce le dimanche 17 octobre 1999

La Messe de Fondation à la mémoire d'Anne d'Autriche, reine de France et de Navarre a été célébrée le dimanche 17 octobre 1999 en l'Église Notre-Dame du Val de Grâce par Monseigneur Bernard Jacqueline, nonce apostolique récemment nommé au Maroc.

À l'occasion de cette cérémonie le Médecin Général Inspecteur (CR) Pierre Lefebvre, président du Mémorial de France au Val de Grâce avait tenu à rappeler que SM feu Hassan II roi du Maroc avait permis la restauration en 1985 de l'oratoire de la Reine.

Au cours de la messe solennelle une action de grâce à la mémoire du monarque défunt permit à Monseigneur Jacqueline de souligner la portée de ce haut geste.

Le général et Madame Le Diberder accompagnés de Monsieur et Madame de Roquette-Buisson, du colonel Charuit et de Madame de Mareuil assistèrent à cette messe.

« Le Matin » du Sahara et du Maghreb, important quotidien du Maroc a relaté cette cérémonie. La Koumia en livre des extraits :

« Une émouvante cérémonie religieuse, présidée par Monseigneur Bernard Jacqueline, nonce apostolique, archevêque titulaire d'Abir-Majus, récemment nonce au Maroc, a été célébrée, dimanche, à la « haute mémoire de sa Majesté le Roi Hassan II », en l'église « Notre-Dame du Val de Grâce » à Paris.

En présence d'une importante délégation marocaine et française ainsi que de très nombreux fidèles, le nonce apostolique a célébré avec ferveur et dans un esprit de communion et de compassion une messe solennelle à la mémoire du regretté Souverain, et a béni SM le Roi Mohammed VI et le noble peuple marocain.

Ont participé à cette messe de recueillement, notamment, M. André Azoulay, conseiller du Souverain, le général de brigade Boubker Skirej, du cabinet des aides de camp de SM le Roi, M. Hassan Abouyoub, M Abderazzak Jaidi, ambassadeur chargé du consulat général du Maroc en France, le général Moulay Driss Archane, président du conseil national de l'ordre national des médecins, l'attaché militaire naval et de l'air près de l'ambassade du Maroc en France, le

colonel Abdelkader El Marboua, la Reine Fadila d'Égypte, la princesse Fawzia-Latifa, le professeur Godeau, le général Pierre Lefevre, président du mémorial, le général Le Diberder, président de l'association Koumia, le général de Saint-Julien, le président de l'Académie des Sciences morales et politiques, le chef de cabinet de M. Maurice Druon, le secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts ainsi que de nombreuses autres personnalités.

Cette messe, célébrée chaque année au mémorial de France au Val-de-Grâce de la capitale française, selon le vœu testamentaire d'Anne-d'Autriche, Reine de France et de Navarre, sa fondatrice, a associé cette année dans ses prières feu SM Hassan II.

Le défunt souverain avait fait un don, en octobre 1984, pour le sauvetage de l'oratoire d'Anne d'Autriche. Une plaque gravée rappelle d'ailleurs que c'est grâce au don du regretté Souverain que les superbes peintures à l'huile du peintre Duversnoy ont pu être sauvées. »

Le général Moulay Driss Archane a invité les personnalités présentes de confession musulmane à lire la Fatiha. Ce grand moment d'intense émotion et de communion a profondément ému toute l'assistance.

La Koumia reproduit ici la lettre adressée par SM Mohammed VI Roi du Maroc à Monsieur le Docteur Lefebvre membre de l'Académie de Médecine, président du Mémorial de France au Val de Grâce :

*Le Docteur Pierre Levebvre
Membre de l'Académie de Médecine*

« Cher Docteur,

Nous avons été très touché par les termes du message que vous avez bien voulu nous faire parvenir pour Nous informer de l'hommage que le Mémorial de France au Val-de-Grâce compte rendre à la mémoire de Notre Auguste Père, que Dieu L'ait en Sa sainte miséricorde.

Ce geste, dont Nous mesurons la haute signification symbolique, s'inscrit en droit fil des traditions d'amitié séculaire qui unissent le Maroc et la France, amitié à laquelle Nous continuons d'accorder un intérêt particulier.

Nous vous remercions très vivement pour votre action de grâce pour le repos de l'âme de Notre Auguste Père et pour Notre succès dans la mission qu'Il Nous a léguée.

Vous réitérons Nos sentiments de reconnaissance pour ce témoignage d'amitié et de sympathie, Nous vous prions d'agréer, Cher Docteur, l'expression de Notre haute considération. »

Fait à Notre Palais Royal de Marrakech, le 7 octobre 1999.

*Mohammed VI
Roi du Maroc*

RÉCITS - SOUVENIRS

Conférence du 6 décembre 1999 LES SPAHIS MAROCAINS

Avant de commencer je voudrais remercier le Général Simon, le Président du Burnous. Les documents qu'il m'a fournis m'ont permis de retrouver l'histoire passionnante des spahis marocains.

Dans le temps qui nous est réservé, je ne pourrai la traiter que d'une manière sommaire tellement leur histoire est riche, celle des spahis à cheval spécifiquement marocains, entre autres. En effet à partir de 1943 les régiments de spahis, recevant le renfort de Français d'Afrique du Nord, d'évadés de France, se mécanisent pour devenir le 1^{er} RSM, le régiment de reconnaissance de la 2^e DB, la Division Leclerc, le 3^e RSM, celui de la 2^e Division marocaine de Meknès, le 4^e RSM (régiment de Spahis Marocains) celui de la 4^e DMM (Division Marocaine de Montagne) de Marrakech. Dans chacun des pelotons de reconnaissance une vingtaine de spahis marocains serviront dans les blindés et apporteront leur science du combat. Le 4^e RSM fera la campagne de Corse, d'Italie. Il défilera le 11 novembre 1944 sur les Champs Élysées devant Sa Majesté le Sultan Mohamed V et Winston Churchill. Peu de temps avant l'Armistice, le peloton Fabius du 4^e RSM fera liaison à San Anthon dans le Voralberg avec le détachement du chef d'Escadrons de Castries du 3^e RSM.

Je rappelle que le Capitaine el Mehdi el Glaoui fils aimé du pacha Si Thami el Glaoui de Marrakech était tué au 3^e RSM pendant l'hiver italien.

Vous retiendrez aussi que le 1^{er} RSM de la 2^e DB entra le premier à Paris, le Lieutenant Willing occupant le Ministère de la Guerre en août 1944, assurant la protection du Général de Gaulle et des tractations conduisant à la reddition des troupes allemandes. C'est aussi le 1^{er} RSM qui occupa le premier Berchtesgaden.

Aux spahis marocains nous sommes plusieurs encore à avoir eu la chance de connaître l'ivresse de la victoire. Nous étions les héritiers, les successeurs des tabors de cavalerie de 1912.

Si vous le permettez, c'est l'histoire de ces escadrons de spahis à cheval que je vais maintenant résumer devant vous.

1912 - Après la révolte des Tabors à Fez et leur reprise en main pour constituer des unités de Chasseurs Indigènes, le tabor de cavalerie est réorganisé et forme des escadrons commandés par des capitaines français, l'encadrement marocain se compose de khalifat, caïds, cheik, de

moqaddem, de maoun. Les tabors de cavalerie donnent naissance à dix escadrons auxiliaires de spahis marocains dont le régime sera très voisin de celui des goums et les cadres français porteront le képi bleu que vous avez connu chez les cadres des goums et des Affaires Indigènes et sur leurs écussons portant le sceau de Salomon sans numéro.

Ils participèrent très vite aux opérations pour pacifier la zone frontière et déjà le 1^{er} escadron auxiliaire du Capitaine Ving se distingue en franchissant de vive force la Moulouya au gué de Merada et entre en vainqueur à la tête de la colonne Gouraud à Taza le 19 mai 1914.

Dès le début les spahis marocains exigèrent de se singulariser des spahis algériens.

Les Marocains avaient tous une mèche de cheveux, la Takiout, plusieurs d'entre eux avaient des Nouaders, importantes touffes de cheveux ébouriffés au-dessus de chaque oreille. La takiout était nattée et dissimulée sous le turban, les nouaders étaient visibles de part et d'autre du visage et contribuaient à donner au guerrier un air farouche, un peu inquiétant comme il sied à un guerrier.

1918 - Pendant leur séjour en Orient les Marocains adoptèrent le burnous bleu nuit, comme les notables de leur pays, à tambô vert.

La coiffure : le plus souvent chechia et le cheche kaki, parfois quelques rezza, pièces montées élégantes.

La tenue de drap est recouverte d'une gandourah claire, sans manches, sur laquelle est enroulée la ceinture de laine écarlate et bouclée doublée du ceinturon à alvéoles avec la baïonnette. La tenue de sortie a été conservée jusqu'en 1939 au 1^{er} et 2^e Spahis notamment.

Le spahi marocain est un homme de cheval. Le spahi aime son cheval. Comme son maître, le cheval est fruste et d'une résistance à toute épreuve.

« Est-il au monde rien de plus noble, de plus beau qu'un bel étalon à queue traînante ? Les naseaux ont l'ampleur d'un calice de fleur de lotus ; son poitrail est aussi saillant que le fut jadis le sein de la nourrice du Prophète. Voyez le garot aussi prononcé que la bosse d'un méhari, ces reins courts et trapus, ces hanches opulentes, ce ventre de lévrier, cette croupe gracieusement arrondie » a dit le prophète.

(La suite au prochain numéro de la Koumia)



NOTES DE LECTURE

Des adhérents de La Koumia écrivains

Le général Yves Salkin et Madame Geneviève Salkin, son épouse, ont voulu, chacun à sa manière, rendre hommage au Général Diego Brosset, commandant la 1^{re} Division Française Libre, mort pour la France en novembre 1944, et qui fut aussi en 1933 officier des Goums et des Affaires indigènes.

La Koumia ne saurait trop recommander ces deux ouvrages, **écrits par deux de nos adhérents à la mémoire d'un ancien** et un troisième écrit par un ancien du 1^{er} REP (Régiment Étranger de Parachutistes) en Algérie.

- **Collet au galop des Tcherkesses** par le Général Yves Salkin

Éditions Economica
49 rue Héricart - 75015 Paris
Tél. : 01 45 78 12 92
Fax : 01 45 75 05 67
208 pages - 145 F

- **Général Diego Brosset** par Geneviève Salkin

« de Buenos Aires à Champagne via l'Afrique et la France Libre »
Éditions Economica
49 rue Héricart - 75015 Paris
Tél. : 01 45 78 12 92
Fax : 01 45 75 05 67
404 pages - 200 F

- **Nasan - la victoire oubliée - Base aéroterrestre au Tonkin (1952-1953)** de Jacques Favreau (Général de Corps d'Armée) et Nicolas Dufour (Lieutenant au 2^e Régiment Étranger de Parachutistes)

Éditions Economica
49 rue Héricart - 75015 Paris
Tél. : 01 45 78 12 92
Fax : 01 45 75 05 67

150 F + 24 F de participation aux frais de port

AVIS DIVERS

La Koumia reçoit cette lettre touchante de Madame Rafik Guyomarc'h. Que ceux qui le pourront renseignent M. Ahmed Azizi.

Expéditeur :
Rafika Guyomarc'h, Tél./Fax : 01 48 59 14 36

*Madame de Mareuil,
Colonel Charuit,*

Je vous remercie de votre chaleureux accueil téléphonique de ce jour et vous transmets la requête de Monsieur Ahmed Azizi, ancien Goumier, de Zagora.

En effet, Monsieur A. Azizi souhaiterait entrer en contact avec d'anciens goumiers ayant servi à Zagora.

Ce dernier occupe actuellement une bâtisse construite par le Capitaine Paul Denis. D'après les quelques informations en ma possession, ce bâtiment servait alors d'entrepôt de distribution de riz. Et peut-être d'étape pour les méharistes ? Ce bâtiment mitoyen de la maison de la famille Azizi est entretenu depuis lors par ces derniers. Aujourd'hui cette bâtisse sert d'étape aux randonneurs et de point de départ pour les méharées. Le nom de Paul Denis se perpétue puisque cette demeure porte son nom : « Dar Douni ». Ce bâtiment aurait été transmis à Monsieur Azizi par le Capitaine Denis. Vous serait-il possible de nous communiquer les coordonnées du Cpt. Paul Denis ou de ses enfants, ainsi que celles de la famille du lieutenant Terrasson et du Docteur Jacques Meunier ? Monsieur Azizi souhaiterait d'une part convier à Zagora ces personnes ou leurs descendants, d'autre part des témoins de cette passation de propriété.

Monsieur Ahmed Azizi
« Dar Douni » - BP 51 - Zagora (Maroc)
Tél. 00 212 4 84 70 61 - Fax : 00 212 4 84 79 22

En vous remerciant pour votre proposition d'insertion de cette requête dans votre revue, je vous prie d'agréer, Madame, mon Colonel, l'expression de mes respectueuses salutations.

Rafika Guyomarc'h

COMITÉ DIRECTEUR DE LA KOUMIA

PRÉSIDENT D'HONNEUR

Général André FEAUGAS

VICE-PRÉSIDENT D'HONNEUR

André MARDINI

TRÉSORIER GÉNÉRAL D'HONNEUR

Henri MULLER

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Bureau :

Président :	Général Georges LE DIBERDER	Tél.: 01 43 26 03 83
Vice-Présidents :	Jean de ROQUETTE-BUISSON	Tél.: 01 47 63 36 65
	Georges BOYER de LATOUR (D)	Tél.: 04 94 76 41 26
Secrétaire général :	Georges CHARUIT	Tél.: 01 46 37 57 57
Secrétaire général adjoint :	Colonel Jean BERTIAUX (D)	Tél.: 03 86 62 20 95
Trésorier général :	Mlle Monique BONDIS (D)	
Trésorier général adjoint :	Mlle Antoinette-Marie GUIGNOT (D)	Tél.: 01 40 71 18 61

Autres membres :

Mesdames et Messieurs Henri ALBY, Colonel BOUDET (D), Claude de BOUVET, Ambassadeur BUCCO RIBOULAT, Gérard de CHAUNAC-LANZAC, Général Jean-Louis GUILLOT, Gérard LE PAGE (D), Germaine de MAREÛIL, Jocelyne MULLER (D), Claudine ROUX (D), Jean SLIWA, Colonel SORNAT (D), Contre-Amiral THEN (D).

Conseiller relations publiques :	Claudine ROUX	Tél.: 01 47 04 99 20
Président des sections :		
Aquitaine :	Commandant SERVOIN	Tél.: 04 56 80 47 44
Corse :	Ernest BONACOSCIA	Tél.: 04 95 33 53 69
Languedoc :	Commandant Pierre BRASSENS	Tél.: 05 6162 82 28
Provence-Côte d'Azur :	Commandant BOYER de LATOUR (D)	Tél.: 04 94 76 41 26
Ouest :	Mlle Antoinette-Marie GUIGNOT (D)	Tél.: 01 40 71 18 61
Paris - Ile-de-France :	Simone AUBRY LABATAILLE (D)	Tél.: 01 45 04 47 29
Pays de Loire :	Claude de BOUVET	Tél.: 02 40 34 55 24
Pyrénées :	Adjudant-chef Robert BORY	Tél.: 05 59 84 35 09
Rhône-Alpes :	Colonel MAGNENOT	Tél.: 04 74 84 94 95
Languedoc-Roussillon :	Colonel André FAGES	Tél.: 05 67 79 06 19
Marches de l'Est :	Capitaine Mario SCOTTON	Tél.: 03 29 24 62 11

Conseiller financier : Max de MAREÛIL (D)

Entraide: Mme de MAREÛIL

Porte-drapeau : Frédéric de HELLY (D)

Secrétariat : 23, rue Jean-Pierre-Timbaud, 75011 PARIS - Tél.: 01 48 05 25 32 - Fax : 01 48 05 94 64 - CCP Paris 8813-50 V

Permanence: mardi et vendredi de 15 heures à 18 heures au siège

Correspondance : Pour éviter tout retard, la correspondance doit être adressée impersonnellement à M. le secrétaire général de la Koumia, 23, rue Jean-Pierre Timbaud, 75011 PARIS.

COTISATION ANNUELLE	50 FRANCS
ABONNEMENT AU BULLETIN	150 FRANCS
Total	200 FRANCS

LE FOULARD DES A.I. ET DES GOUMS

Ce foulard, créé spécialement pour les épouses des anciens officiers et sous-officiers des A.I. et des goums marocains, existe en trois tons : fond sable et bordure bleue, fond blanc et bordure bordeaux, fond sable et bordure verte.

Il est en vente au secrétariat de la Koumia, pour 650 F plus 30 F de frais d'envoi en province.

TARIFS 2000

Cravate Koumia	150 F
Koumia dorée grand modèle	150 F
Koumia dorée moyen modèle	125 F
Koumia argentée grand modèle	40 F
Koumia argentée moyen modèle	30 F
Koumia argentée porte-clés	40 F
Koumia argentée boutonnrière	20 F
K7 «Chant des Tabors»	30 F
«Prières»	10 F
Historique du Musée des Goums	30 F
Cartes de vœux	20 F les 4
Carte postale	6 F (ou 20 F pour les 4)
La légende du goumier Guillaume	30 F
<i>Frais d'envois en plus</i>	

LIVRES

Histoire des goums (2 ^e partie) (Gal SALKIN-MORINEAU)	345 F
Histoire des AI de Marc MÉRAUD	395 F
«La Longue Route des Tabors», J. AUGARDE	78 F
«Maréchal Juin», Général CHAMBE	80 F
«Juin maréchal de France», Bernard PUJO	80 F
«De Mogador à Alger», J.-A. FOURNIER	60 F
<i>Frais d'envois en plus : 25 F</i>	